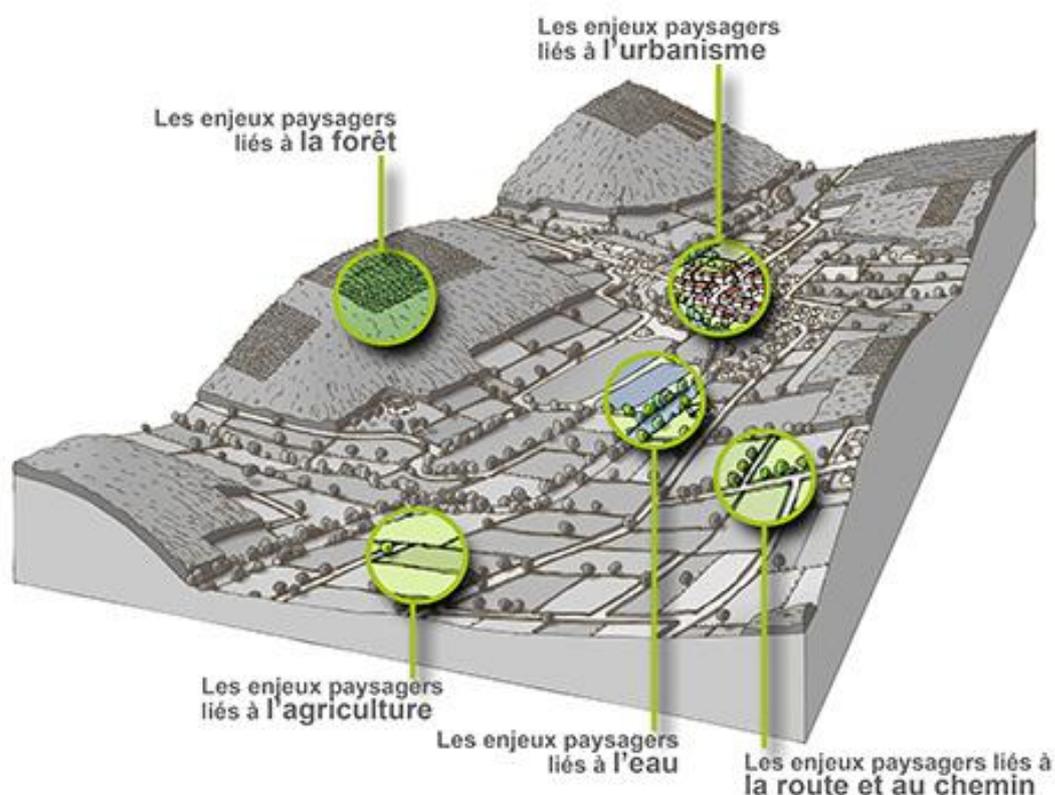


Dynamiques et enjeux



Les paysages de Saône-et-Loire ont des caractéristiques fortes qui doivent être prises en compte dans les aménagements futurs pour préserver et développer l'identité des lieux. Les paysages évoluent, ils ne sont jamais figés. Bien souvent les évolutions sont insidieuses, non concertées et elles finissent par générer des paysages sans grand cachet. Il est donc nécessaire que tous les acteurs concernés prennent conscience de ces mutations et puissent se concerter sur un projet commun de paysage de qualité. Le but n'est pas ici de figer le paysage, mais de concilier le développement des territoires et l'harmonie des paysages.

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

À l'échelle du département, 22 grands enjeux paysagers sont décrits avec une entrée thématique.

Les enjeux paysagers liés à l'agriculture	p. 2
Les enjeux paysagers liés à la forêt	p. 21
Les enjeux paysagers liés à l'urbanisme	p. 29
Les enjeux paysagers liés à l'eau	p. 49
Les enjeux paysagers liés à la route et au chemin	p. 65

Les enjeux paysagers liés à l'agriculture

publié le 20 décembre 2018 (modifié le 8 avril 2019)

Dans ce département rural, se succèdent d'ouest en est des paysages très diversifiés. Dans l'ouest du département, les prés sont enclos d'un maillage de haies basses ponctuées d'arbres isolés. Au centre, le vignoble des côtes offre un paysage jardiné, aux petites parcelles soignées. A l'est la Bresse alterne culture et élevage et un bocage de haies hautes. Dans les plaines de la Saône et de la Bresse Chalonnaise, le paysage s'ouvre largement sur de vastes parcelles cultivées, limitées par des lisières boisées.

Les clairières morvandelles tendent à se réduire avec le recul agricole. Dans les plaines cultivées ou dans les collines bocagères, le regroupement des exploitations et l'agrandissement des parcelles ont provoqué une simplification des paysages. La place de l'arbre s'est par endroits considérablement réduite. De nouveaux bâtiments sont apparus, transformant les abords des fermes.

Pérenniser le bocage

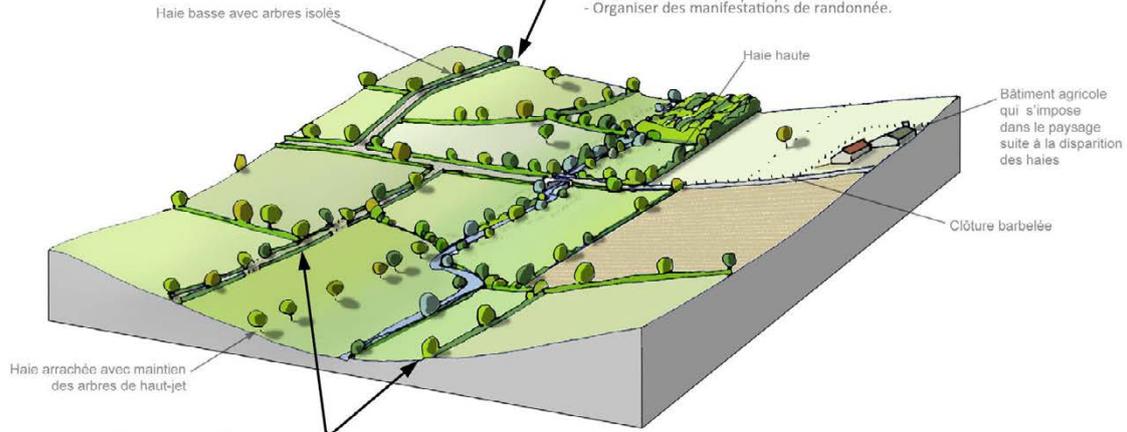


Dyo

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Promouvoir les chemins donnant accès au bocage

- Maintenir un réseau de chemins agricoles sans cul-de-sac, surtout en périphérie des villages.
- Retrouver les emprises des chemins communaux oubliés ou exploités.
- Réaliser des échanges fonciers pour favoriser la continuité des chemins agricoles.
- Entretien des haies le long des chemins pour découvrir le paysage.
- Maintenir la qualité des chemins agricoles communaux et de leurs abords.
- Planter le long des chemins trop dégagés.
- Créer des ateliers citoyens pour entretenir.
- Organiser des manifestations de randonnée.



Préserver et renouveler le maillage bocager

- Conserver ou recréer un maillage végétal minimal.
- Conserver des haies qui ont un rôle environnemental plus fort.
- Inclure des arbres de haut jet dans les haies et dans les prairies.
- Porter l'effort sur les versants en vis à vis ou les secteurs en belvédère.
- Soigner les abords des villages et leur petit parcellaire.
- Faire des actions pédagogiques de plantation par les habitants.
- Tenir compte du relief dans les transformations des parcelles.
- Créer une filière bois/énergie, apporter un appui technique à la valorisation des résidus de taille.
- Instaurer une bourse d'arbres dans le cadre des aménagements fonciers.
- Créer des pépinières de jeunes plants accessibles pour les agriculteurs.

Préserver et renouveler le maillage bocager



Maintenir un maillage de haie autour des parcelles.



Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole. Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.



Maintenir et replanter des arbres dans les parcelles et les haies, le long des chemins ruraux et des routes.



Maintenir et replanter des arbres dans les parcelles pour le confort des animaux et la diversité du paysage.



Renouveler les arbres isolés vieillissants.



Préserver la trame bocagère à haies hautes de la Bresse. Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole.

Préserver et renouveler le maillage bocager

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Les haies bocagères constituent un trait emblématique des paysages de la Saône-et-Loire. La continuité du maillage sur de vastes secteurs donne une unité et un cadre de qualité. Sa gestion soignée produit un effet graphique remarquable, jardiné et entretenu. La dislocation des linéaires de haies transforme fortement la perception du paysage : le paysage s'ouvre et change d'échelle. La fusion des parcelles, l'extension des cultures ou la gestion moins suivie des haies, ont une forte incidence sur le paysage avec la disparition insidieuse des haies. Un équilibre doit perdurer afin que l'évolution des pratiques agricoles n'entraîne pas la destruction du paysage bocager. Outre sa fonction paysagère la haie joue un rôle agronomique et environnemental non négligeable qui fait partie du système agricole. Les avantages du bocage sont nombreux : limitation de l'évapotranspiration des cultures, rôle antiérosif, rôle brise-vent, clôture, ressource énergétique ou de bois d'oeuvre (plaquette, bois de coupe), refuge d'auxiliaires des cultures, abri coupant le vent et la pluie pour les animaux, continuité des corridors écologiques (politique Trame verte et bleue)...

Le maintien du maillage bocager doit être recherché pour les différents rôles qu'il tient à l'échelle de petites régions : comme élément identitaire du paysage, comme élément intégrateur des équipements et des constructions, comme cadre de vie de qualité, comme ressources énergétique

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver ou recréer un maillage végétal minimal.
- Soigner les abords des villages et leur petit parcellaire.
- Lancer des campagnes d'information et de sensibilisation.
- Faire des actions pédagogiques de plantation par les habitants.
- Inclure des arbres de haut jet dans les haies et isolés dans les prairies.
- Tenir compte du relief dans les transformations des parcelles.
- Créer une filière bois/énergie, apporter un appui technique à la valorisation des résidus de taille.
- Instaurer une bourse d'arbres dans le cadre des aménagements fonciers.
- Créer des pépinières de jeunes plants accessibles pour les agriculteurs.
- Conserver des haies qui ont un rôle environnemental plus fort.
- Recréer des liaisons vertes disparues.
- Porter l'effort sur les versants en vis à vis ou les secteurs en belvédère.
- Elargir les réflexions d'aménagement sur la totalité d'un bassin versant.

Promouvoir les chemins donnant accès au bocage



Maintenir et replanter des haies et des arbres le long des chemins ruraux et des routes. Retrouver les emprises de chemins communaux oubliés ou exploités.



Soigner l'entretien des haies le long des chemins et des routes.



Maintenir un réseau de chemins agricoles sans cul-de-sac, surtout en périphérie des villages. Planter le long des chemins trop dégagés.

Promouvoir les chemins donnant accès au bocage

Pour prendre la mesure et côtoyer le bocage les chemins sont essentiels. Les routes fournissent une première perception mais rien ne remplace les chemins qui permettent de profiter de ce paysage depuis l'intérieur plus intimement. Ces derniers permettent l'accès à des lieux peu perceptibles de loin en raison du cloisonnement du bocage. La disparition des chemins aboutit à une « privatisation de l'espace » synonyme de fermeture. Les haies jouent un rôle d'accompagnement, apportant un jeu d'ouvertures et de fermetures du paysage le long des chemins. La gestion des haies, tant de leur hauteur que de leur épaisseur ainsi que l'ouverture de portes ou de fenêtres de vues, sont important pour laisser passer le regard. Cela est particulièrement vrai quand des covisibilités ou des situations en belvédères sont présentes. Outils de desserte des parcelles, les chemins sont fortement attractifs pour une valorisation touristique ou de proximité pour les habitants.

Pistes d'actions envisageables :

- Maintenir un réseau de chemins agricoles sans cul-de-sac, surtout en périphérie des villages.
- Retrouver les emprises des chemins communaux oubliés ou exploités.
- Réaliser des échanges fonciers pour favoriser la continuité des chemins agricoles.
- Entretenir les haies le long des chemins pour découvrir le paysage.
- Maintenir la qualité des chemins agricoles communaux et de leurs abords.
- Planter le long des chemins trop dégagés.
- Créer des ateliers citoyens pour entretenir.
- Organiser des manifestations de randonnée.

Maintenir une diversité dans les paysages de grandes cultures



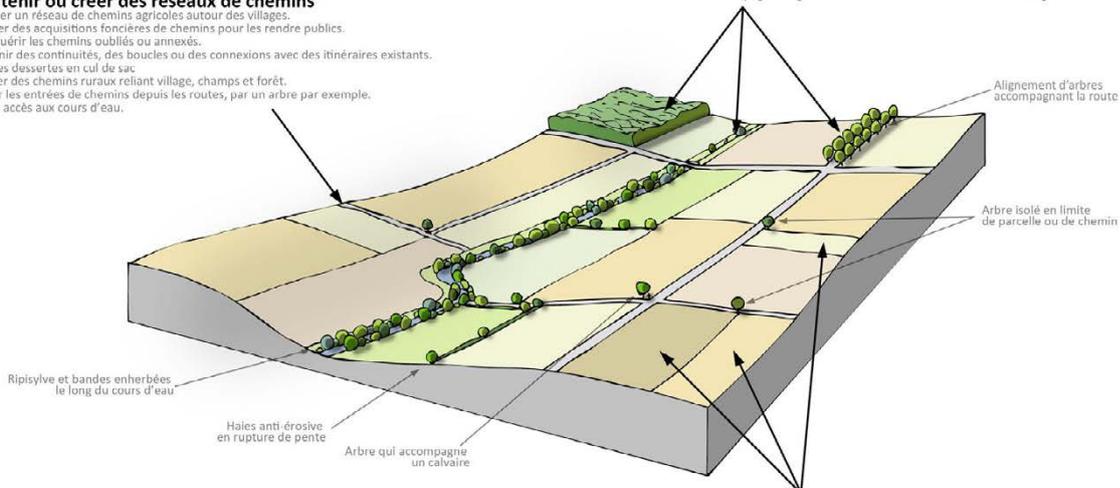
Fontaines

Maintenir ou créer des réseaux de chemins

- Préserver un réseau de chemins agricoles autour des villages.
- Effectuer des acquisitions foncières de chemins pour les rendre publics.
- Reconquérir les chemins oubliés ou annexés.
- Maintenir des continuités, des boucles ou des connexions avec des itinéraires existants.
- Éviter les dessertes en cul de sac.
- Valoriser des chemins ruraux reliant village, champs et forêt.
- Signaler les entrées de chemins depuis les routes, par un arbre par exemple.
- Donner accès aux cours d'eau.

Encourager la présence de l'arbre

- Préserver les repères arborés existants qui animent le paysage : arbres isolés bosquets, haies...
- Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire.
- Replanter quelques arbres isolés en limite de parcelle et de chemins. Renouveler les arbres vieillissants.
- Cibler les actions de replantations sur les secteurs qui se sont le plus ouverts.
- Créer ou recréer un maillage végétal minimal (en liaison avec la Trame Bleue/Trame Verte).
- Gérer les ripisylves et maintenir une végétation le long des rigoles et des fossés.
- Développer des projets d'agroforesterie mêlant arbres (fruitiers ou forestiers), culture ou élevage.
- Mener une campagne de gestion et de renouvellement des arbres d'alignements routiers.



Conserver une diversité de taille de parcelles

- Limiter la taille des parcelles, notamment sur les pentes, éviter les regroupements trop importants.
- Alternier les cultures sur les grandes parcelles.
- Privilégier une diversité des cultures en diversifiant les productions dans l'assolement.
- Mettre en valeur les abords des villages et leur petit parcellaire : verger, tour de village, potager, prairie.

Conserver une diversité de taille de parcelles



Privilégier une diversité des cultures. Conserver le petit parcellaire en diversifiant les productions dans l'assolement.



Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole.

Conserver une diversité de taille de parcelles

Au sein des paysages de grandes cultures, le paysage tend à s'ouvrir et à s'uniformiser en devenant ainsi plus monotone. Plusieurs processus se conjuguent avec, en premier, le regroupement de parcelles qui influence ensuite la mise en culture des prairies, l'élimination des haies et de la végétation des fossés ou des ruisseaux. Le paysage tend ainsi à se simplifier en changeant d'échelle, les repères visuels s'espacent voire disparaissent. Cette évolution des pratiques agricoles ne doit pas oublier les questions paysagères et environnementales. L'alternance des différentes cultures et d'un certain cadre arboré permet de maintenir une diversité appréciable. La répartition des parcelles de production et la conservation d'une taille « critique » modérée des parcelles de culture, constituent également des points de vigilance.

Pistes d'actions envisageables :

- Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire.
- Limiter la taille des parcelles, notamment sur les pentes, éviter les regroupements trop importants.
- Replanter les limites de parcelles.
- Alternner les cultures sur les grandes parcelles.
- Privilégier une diversité des cultures. Conserver le petit parcellaire en diversifiant les productions dans l'assolement.
- Maintenir ou créer un réseau de chemins agricoles accessibles sans culs de sac, surtout en périphérie des villages.
- Maintenir une présence arborée (arbre isolé, ligne d'arbres, haie...) pour accompagner le parcellaire.
- Mettre en valeur les abords des villages et leur petit parcellaire (vergers, tour de village, potagers, prairies).

Encourager la présence de l'arbre



Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole.



Entretien et renouveler les haies. Créer une filière bois/énergie, apporter un appui technique à la valorisation des résidus de taille



Lancer des actions de replantation sur les secteurs qui se sont le plus ouverts.



Préserver les repères arborés existants qui animent le paysage : les arbres signalant l'entrée d'une ferme ou accompagnant les bâtiments, un bosquet, un arbre isolé dans un champ, une haie accompagnant un chemin...

Encourager la présence de l'arbre

L'évolution des pratiques agricoles et l'augmentation de la taille des parcelles depuis l'après-guerre ont entraîné une diminution de la présence de l'arbre. Cette tendance se poursuit aujourd'hui. Bon nombre d'éléments arborés (arbres isolés, rideau d'arbres, haies bocagères basses ou hautes, bosquets...) disparaissent petit à petit. Les vastes horizons, offrant des vues lointaines peuvent certes avoir un pouvoir attractif. Mais cela ne fonctionne que lorsqu'il y a en contrepoint une certaine diversité arborée. L'uniformité est source de monotonie. La présence arborée focalise le regard, anime l'étendue, ponctue les déplacements. Elle module l'échelle du paysage et lui donne des repères dans ces vastes étendues. Le maintien de ces structures végétales contribue également à la lutte contre l'érosion des sols et à la continuité des corridors écologiques (politique Trame verte et bleue). Cette armature arborée du paysage de grandes cultures mérite donc une attention particulière afin de la maintenir et de la renouveler.

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver les repères arborés existants qui animent le paysage : les arbres signalant l'entrée d'une ferme ou accompagnant les bâtiments, un bosquet, un arbre isolé dans un champ, une haie accompagnant un chemin...
- Replanter quelques arbres isolés en limite de parcelle et de chemins. Renouveler les arbres vieillissants.
- Cibler les actions de replantations sur les secteurs qui se sont le plus ouverts. Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire.
- Créer ou recréer un maillage végétal minimal (en liaison avec la Trame verte et bleue).
- Gérer les ripisylves et maintenir une végétation le long des rigoles et des fossés.
- Développer des projets d'agroforesterie mêlant arbres (fruitiers ou forestiers), culture ou élevage.
- Créer une filière bois/énergie, apporter un appui technique à la valorisation des résidus de taille
- Mener une campagne de gestion et de renouvellement des arbres d'alignements routiers.
- Evaluer l'impact visuel des peupleraies.

Maintenir ou créer des réseaux de chemins



Verjux

Mettre en valeur les chemins avec des plantations dans les espaces ouverts.



Verjux

Maintenir et replanter des haies et des arbres le long des chemins ruraux et des routes.



Pontoux

Maintenir la qualité des chemins agricoles communaux et de leurs abords



Saint-Cyr

Positionner des arbres de haut-jet au niveau des croisements.



Gigny-sur-Saône

Accompagner le calvaire par un arbre.

Maintenir ou créer des réseaux de chemins

Les chemins agricoles existent pour desservir les parcelles mais sont parfois en accès limité, privés ou en cul de sac. Les étendues de grandes cultures sont trop souvent considérées comme peu attractives. De ce fait leur accessibilité et de leur fréquentation ne sont pas assez prise en compte. Pourtant à l'échelle du piéton et de l'exploitant agricole, les chemins permettent une découverte plus intime du territoire. Certaines rivières sont bordées de parcelles de grandes cultures qu'il faut traverser pour y accéder. L'existence des chemins, leur côté agréable et praticable, leur accessibilité et leurs abords sont donc des éléments à valoriser. Ils sont également un support intéressant tant pour le paysage que pour l'environnement, par la diversité de la végétation qui pourrait les accompagner (haies, arbres) ainsi que les fossés qui les bordent parfois.

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver un réseau de chemins agricoles autour des villages, éviter les dessertes en cul de sac.
- Effectuer des acquisitions foncières de chemins pour les rendre publics.
- Reconquérir les chemins oubliés ou annexés.
- Maintenir des continuités, des boucles ou des connexions avec des itinéraires complémentaires existants.
- Maintenir la qualité des chemins agricoles communaux et de leurs abords.
- Valoriser des chemins ruraux reliant village, champs et forêt.
- Aménager des circuits de découverte.
- Signaler les entrées de chemins depuis les routes, par un arbre par exemple.
- Donner accès aux cours d'eau.

Préserver une diversité paysagère dans le vignoble

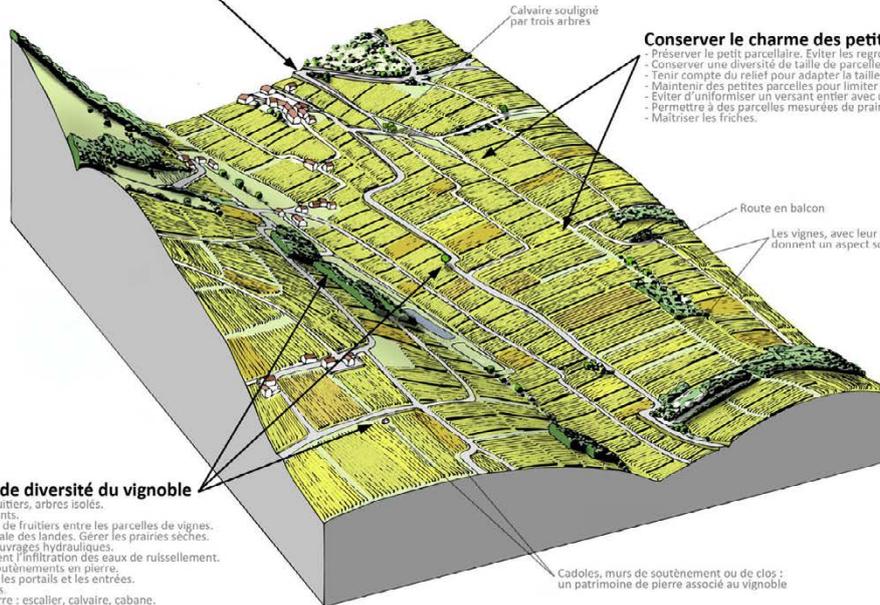


Fuissé

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Préserver et valoriser les vues

- Porter l'effort de mise en valeur du vignoble en priorité le long des axes routiers et des points en belvédère.
- Mettre en valeur les itinéraires routiers offrant des vues remarquables.
- Constituer des itinéraires pour découvrir le vignoble et mettre en avant ses points forts.
- Conserver des vues depuis les chemins et les routes en gérant la végétation.
- Aménager simplement les aires d'accueil ou de stationnement.
- Identifier et aménager des belvédères pour profiter du paysage.
- Conserver et valoriser les chemins agricoles communaux, véritables faire-valoir des vues.
- Mettre en place un balisage et une information claire.
- Accompagner le cheminement par des plantations, de fruitiers par exemple.
- Maîtriser les silhouettes des villages visibles de loin.



Conserver le charme des petites parcelles

- Préserver le petit parcellaire. Éviter les regroupements trop importants de parcelles.
- Conserver une diversité de taille de parcelles.
- Tenir compte du relief pour adapter la taille des parcelles viticoles.
- Maintenir des petites parcelles pour limiter l'érosion des sols sur les pentes les plus raides.
- Éviter d'uniformiser un versant entier avec une ou des très grandes parcelles.
- Permettre à des parcelles mesurées de prairies ou de vergers de s'intercaler avec la vigne
- Maîtriser les friches.

Maintenir les éléments de diversité du vignoble

- Maintenir une présence arborée : fruitiers, arbres isolés.
- Remouveler les arbres isolés vieillissants.
- Encourager la plantation d'arbres ou de fruitiers entre les parcelles de vignes.
- Valoriser la diversité environnementale des landes. Gérer les prairies sèches.
- Favoriser l'insertion paysagère des ouvrages hydrauliques.
- Privilégier les techniques qui favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement.
- Préserver et restaurer les murs de soutènement en pierre.
- Entretien des murs des clos. Soigner les portails et les entrées.
- Restaurer les cabanes dans les vignes.
- Entretien le petit patrimoine de pierre : escalier, calvaire, cabane.

Conserver le charme des petites parcelles



Conserver une diversité au sein du parcellaire. Éviter une trop grande homogénéisation du paysage.



Préserver le petit parcellaire qui anime le paysage des coteaux.



Maintenir des petites parcelles pour limiter l'érosion des sols sur les pentes les plus raides.



Tenir compte du relief pour adapter la taille des parcelles viticoles. Éviter d'uniformiser un versant entier avec de très grandes parcelles.

Conserver le charme des petites parcelles

La composition des coteaux viticoles revêt un rôle important dans la perception des paysages. Que cela soit depuis la vallée de la Saône ou plus à l'intérieur du vignoble, leur pente les met en scène et les rend visibles sur un large périmètre. La taille des parcelles a donc un effet visuel important et parle des modes d'exploitations du terroir (image de marque). La diversité des formes et les variations du graphisme, qui en découlent, confèrent aux lieux tout leur charme. Il est important également que la taille des parcelles soit en harmonie avec les reliefs en s'y adaptant et en composant avec eux. Il en est de même aux abords des villages où le parcellaire participe à la composition du site. A l'opposé les grandes parcelles qui couvrent parfois tout un versant tendent à uniformiser le paysage et à diminuer sa diversité. Dans un autre registre la maîtrise des friches sur les petites parcelles permet aussi de conserver un paysage attractif face à la fermeture.

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver le petit parcellaire. Eviter les regroupements trop importants de parcelles.
- Conserver une diversité de taille de parcelles.
- Tenir compte du relief pour adapter la taille des parcelles viticoles.
- Maintenir des petites parcelles pour limiter l'érosion des sols sur les pentes les plus raides.
- Eviter d'uniformiser un versant entier avec une ou des très grandes parcelles.
- Permettre à des parcelles mesurées de prairies ou de vergers de s'intercaler avec la vigne
- Maîtriser les friches.

Maintenir les éléments de diversité du vignoble



Préserver des éléments de diversité au sein des vignes : osier, ligne de fruitiers, bosquets...



Maintenir une présence arborée : fruitiers, arbres isolés. Renouveler les arbres isolés vieillissants.



Préserver et restaurer les murs de soutènements en pierre. Conserver la continuité des linéaires de murs.



Entretien des murs des clos. Soigner les portails et les entrées des clos.



Entretien des petits éléments de patrimoine qui animent le paysage viticole : cabanes, calvaire...



Favoriser l'insertion paysagère des ouvrages hydrauliques. Privilégier les techniques qui favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement.



Valoriser la diversité environnementale des landes. Gérer les prairies sèches.

Maintenir les éléments de diversité du vignoble

Le vignoble est multiple et ne comporte pas que de la vigne. Tous les autres éléments qui participent à sa composition et à son charme ont également une grande importance. Il y a tout d'abord la présence de l'arbre sous diverses formes (isolé et majestueux, point de repère avec les bosquets, contrasté avec les lisières forestières...) qui participe à la composition et la diversification de ce paysage en le rendant plus attractif. Il en est de même pour les murs des clos ou de soutènement et leurs annexes (portail, rampe, escalier) qui révèlent un savoir-faire ancestral et la géologie du sous-sol. Les petites cabanes (cadoles) jalonnent les versants et donnent une échelle très humaine à ces paysages. Les pelouses sèches sur les hauts sont peu accessibles mais participent tout de même, avec les boisements, à former un écran étonnant par contraste avec la vigne. Globalement la diversité du vignoble a diminué au fil du temps et mérite une attention particulière pour l'encourager.

Pistes d'actions envisageables :

- Maintenir une présence arborée : fruitiers, arbres isolés.
- Renouveler les arbres isolés vieillissants.
- Encourager la plantation d'arbres ou de fruitiers entre les parcelles de vignes.
- Préserver le petit parcellaire. Eviter les regroupements trop importants de parcelles.
- Valoriser la diversité environnementale des landes. Gérer les prairies sèches.
- Favoriser l'insertion paysagère des ouvrages hydrauliques. Privilégier les techniques qui favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement (enherbement, murs de soutènement, sens de plantation...).
- Préserver et restaurer les murs de soutènements en pierre. Conserver la continuité des linéaires de murs.
- Entretien des murs des clos. Soigner les portails et les entrées.
- Restaurer les cabanes dans les vignes.
- Entretien le petit patrimoine de pierre : escalier, calvaire, cabane. Utiliser la pierre locale pour conserver l'unité des murs.

Préserver et valoriser les vues



Mettre en valeur les itinéraires routiers offrant des vues remarquables. Soigner les abords des routes en balcon : entretenir les murs de soutènement en pierre. Maîtriser les silhouettes des villages visibles de loin.



Conserver et valoriser les chemins agricoles communaux, véritables faire-valoir des vues.



Identifier et aménager des belvédères pour profiter du paysage : aire d'arrêt le long des routes, table d'orientation, mobilier discret.



Aménager simplement les belvédères en respectant comme ici l'identité des sites remarquables.



Gérer la végétation pour préserver les vues et l'attrait du belvédère.



Privilégier un mobilier discret qui ne s'impose pas dans le paysage.

Préserver et valoriser les vues

En raison de ses reliefs variés, le vignoble bénéficie d'une grande variété de vues et de nombreuses covisibilités. De nombreux panoramas étendus s'offrent au fil des côtes. Cette particularité constitue un des atouts majeurs du vignoble et mérite que tout soit mis en œuvre pour la préserver et la valoriser. Tout ce qui prend place ici a un fort impact visuel. C'est pourquoi il est impératif de maîtriser l'urbanisation pour éviter le mitage et maintenir la qualité des silhouettes villageoises groupées. S'élever constitue

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

toujours un but de promenade recherché, en permettant une découverte des vastes horizons dégagés. Les chemins d'accès à ces versants méritent donc d'être maintenus et mis en valeur. Sont plus particulièrement concernés les chemins situés à proximité des bourgs et des villages, ou menant aux points hauts. Les routes en balcon ou dans l'enfilade d'une vallée sèche sont autant d'itinéraires à valoriser.

Quelques pistes d'actions envisageables :

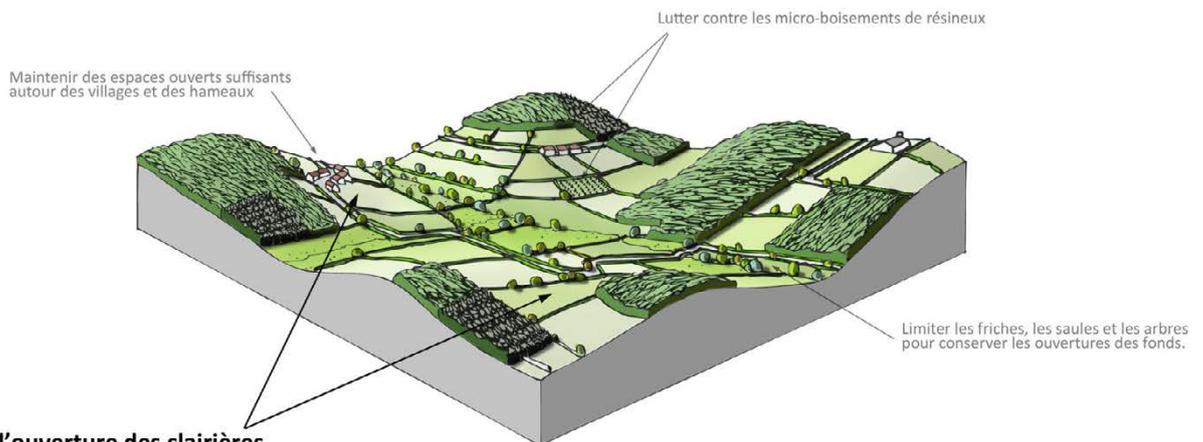
- Porter l'effort de mise en valeur du vignoble en priorité le long des axes routiers et des points en belvédère.
- Mettre en valeur les itinéraires routiers offrant des vues remarquables. Constituer des itinéraires pour découvrir le vignoble et mettre en avant ses points forts.
- Conserver des vues depuis les chemins et les routes en gérant la végétation.
- Favoriser l'accès en respectant l'identité des sites remarquables. Aménager simplement les aires d'accueil ou de stationnement.
- Identifier et aménager des belvédères pour profiter du paysage : bande d'arrêt le long des routes, plateforme sobre, vergers, table d'orientation, mobilier discret ...
- Conserver et valoriser les chemins agricoles communaux, véritables faire-valoir des vues.
- Mettre en place un balisage et une information claire.
- Accompagner le cheminement par des plantations, de fruitiers par exemple.
- Maîtriser les silhouettes des villages visibles de loin.
- Conserver l'équilibre et l'harmonie entre les différents éléments du paysage (vigne, urbanisation, boisement).

Maintenir les clairières agricoles montagnardes



Uchon

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire



Préserver l'ouverture des clairières

- Pérenniser l'ouverture des prairies de montagne par l'agriculture.
- Préserver des groupes de pâtures de taille suffisante pour conserver un attrait pour les agriculteurs.
- Remettre en prairie des parcelles de conifères qui ont grignoté l'espace ouvert.
- Maîtriser le foncier aux endroits les plus sensibles : fort impact visuel, abords de villages).
- Ouvrir des vues depuis les routes suivant les fonds de vallée.
- Restaurer la continuité des ouvertures dans les fonds de vallée. Remettre en contact les petites ouvertures proches.
- Surveiller la progression des friches et des micro-boisements, vecteurs de fermeture du paysage.
- Limiter la descente des boisements vers le fond de vallée.
- Eviter le mitage par l'urbanisation au sein des clairières.
- Renouveler des arbres isolés qui animent les prairies. Préserver les haies autour des prés.

Préserver l'ouverture des clairières



Pérenniser l'ouverture des prairies de montagne par l'agriculture. Préserver des groupes de pâtures de taille suffisante pour conserver un attrait pour les agriculteurs. Maintenir un paysage ouvert autour des hameaux.



Eloigner les boisements des abords des villages.



Surveiller la progression des friches et des micro-boisements, vecteurs de fermeture paysage.

Préserver l'ouverture des clairières

Au cours du dernier siècle le Morvan et la Montagne Autunoise se sont considérablement refermées avec l'implantation massive de forêts en grande partie de résineux. Dans ces paysages majoritairement forestiers, la perception est fortement conditionnée par le jeu des ouvertures des prairies. L'élevage se maintient et ouvre le paysage dans des clairières sur les versants et au fond des vallées-couloir. Ces respirations lumineuses, par contraste avec la forêt, animent le paysage. Elles sont souvent habitées et conditionnent la qualité du cadre de vie de ses habitants. Ces prairies permettent également de découvrir de nombreux belvédères et points de vue depuis les routes en balcon des versants. Il est donc très important de veiller à leur gestion par le maintien d'une agriculture active et d'y maîtriser le développement bâti des villages et des hameaux.

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Pistes d'actions envisageables :

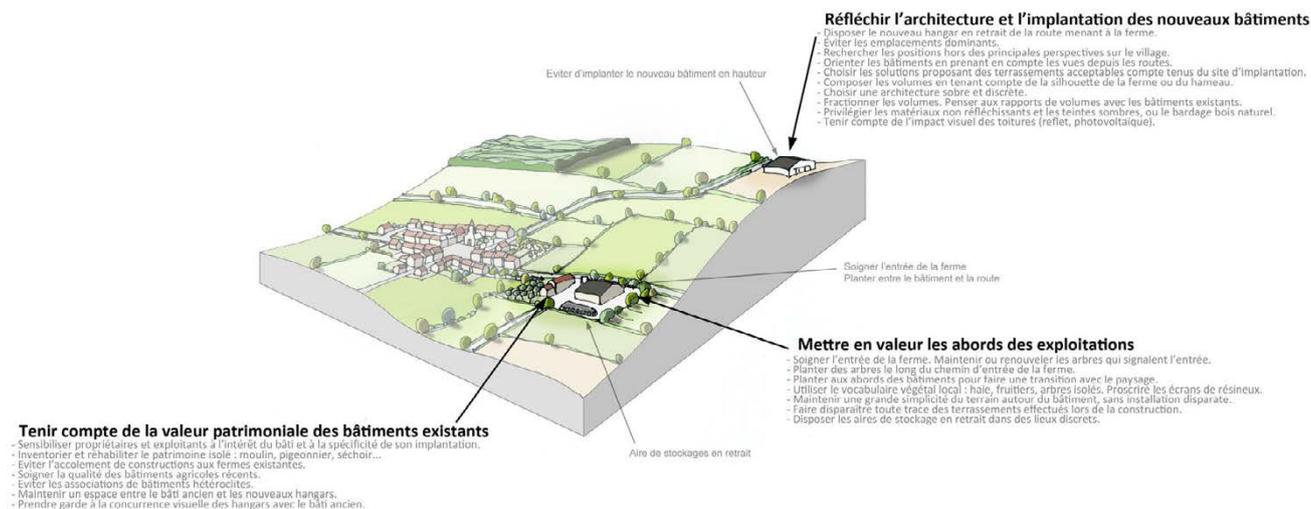
- Pérenniser l'ouverture des prairies de montagne par l'agriculture. Préserver des groupes de pâtures de taille suffisante pour conserver un attrait pour les agriculteurs.
- Remettre en prairie des parcelles de conifères qui ont grignoté l'espace ouvert.
- Maîtriser le foncier aux endroits les plus sensibles (fort impact visuel, lieux stratégiques, abords de villages). Mettre en place éventuellement une gestion alternative en l'absence de reprise agricole.
- Ouvrir des vues depuis les routes suivant les fonds de vallée.
- Restaurer la continuité des ouvertures dans les fonds de vallée. Remettre en contact les petites ouvertures proches.
- Surveiller la progression des friches et des micro-boisements, vecteurs de fermeture du paysage.
- Limiter la descente des boisements vers le fond de vallée. Eviter toute plantation forestière sur les prés en hauteur ainsi que dans les fonds.
- Eviter le mitage par l'urbanisation au sein des clairières. Préserver les silhouettes groupées des villages et hameaux lors de la construction de nouvelles maisons.
- Renouveler des arbres isolés qui animent les prairies. Préserver les haies autour des prés.

Accompagner l'évolution du bâti agricole



Montcenis

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire



Tenir compte de la valeur patrimoniale des bâtiments existants



Préserver et mettre en valeur les ensembles bâtis des fermes patrimoniales. Sensibiliser propriétaires et exploitants à l'intérêt du bâti et à la spécificité de son implantation.



Préserver et mettre en valeur les ensembles bâtis des fermes patrimoniales. Veiller à l'harmonie entre les hangars et les bâtiments anciens. Maintenir un espace entre le bâti ancien et les nouveaux hangars.

Tenir compte de la valeur patrimoniale des bâtiments existants

Les fermes ou les maisons de maîtres disséminées au sein des prairies bocagères sont souvent composées de plusieurs bâtiments imposants (habitation, étable, grange, remise...). Ils constituaient à l'origine des ensembles présentant une certaine unité. Les usages et les modes de productions ont évolué, imposant souvent la transformation de l'existant ou bien l'ajout d'autres volumes bâtis. Certains bâtiments ont été transformés en gîtes ruraux, dans d'autres cas la ferme a été revendue pour servir d'habitation et n'a plus de vocation agricole. De nombreux ensembles bâtis d'origine présentent une qualité architecturale et une adéquation remarquable avec leur site d'implantation. Toutes les transformations ou les changements d'affectation ont un impact sur les constructions. Une grande attention est donc nécessaire afin de conserver leurs atouts patrimoniaux et une harmonie d'ensemble, ceci afin qu'évolution ne signifie pas banalisation.

Pistes d'actions envisageables :

- Sensibiliser les propriétaires à l'intérêt du bâti et à la spécificité de son implantation.
- Créer des réseaux pour mutualiser les moyens (aide technique et financière, liens avec les associations, référence d'artisans spécialisés).
- Inventorier et réhabiliter le patrimoine isolé : moulin, pigeonnier, séchoir...
- Éviter l'accolement de lotissements ou de pavillons aux fermes ou maisons de maîtres existantes.
- Veiller à la cohérence des lots en cas de division de propriétés pour favoriser l'intégrité du bâti et son avenir.
- Favoriser leur visibilité en évitant l'enfrichement de leurs abords ou des plantations trop denses.
- Soigner la qualité des bâtiments agricoles récents.
- Éviter les associations de bâtiments hétéroclites.
- Maintenir un espace entre le bâti ancien et les nouveaux hangars.
- Prendre garde à la concurrence visuelle des hangars avec le bâti ancien.

Réfléchir l'architecture et l'implantation des nouveaux bâtiments



Eviter les implantations trop visibles en crête ou versant.



Eviter les implantations en bord de route ou en entrée de village.



Eviter les teintes claires, qui focalisent les regards.



Privilégier comme ici, des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.

Réfléchir l'architecture et l'implantation des nouveaux bâtiments

L'évolution des modes d'exploitations, les contraintes économiques et les mises aux normes ont entraîné l'implantation de nouveaux bâtiments agricoles. Ceux-ci peuvent être isolés, joints à des bâtiments existants, ou positionnés en périphérie d'un village. Même lorsque le bocage est présent, le relief collinaire et les versants rendent toute nouvelle implantation bien visible, d'autant que ces bâtiments ont des volumes imposants. L'impact paysager de ces constructions demande à être anticipé lors de l'étude du projet. Des modes d'implantations (terrassement, implantations en crête ou le long des routes...) sont peu adaptés à certains sites. Il est important d'observer une certaine discrétion dans le paysage avec une architecture simple mais de qualité en fractionnant lorsque c'est possible les volumes, en privilégiant les teintes sombres et les matériaux non réfléchissants. Cette démarche, lorsqu'elle est prise en compte dès la conception, suscite des alternatives, mais pas forcément des surcoûts.

Pistes d'actions envisageables :

- Disposer le nouveau hangar en retrait de la route menant à la ferme.
 - Éviter les emplacements dominants.
 - Rechercher les positions hors des principales perspectives sur le village.
 - Orienter les bâtiments en prenant en compte les vues depuis les routes.
 - Choisir les solutions proposant des terrassements acceptables compte tenu du site d'implantation.
 - Composer les volumes en tenant compte de la silhouette de la ferme ou du hameau pour conserver une certaine harmonie.
 - Choisir une architecture sobre et discrète.
 - Fractionner les volumes. Penser aux rapports de volumes avec les bâtiments existants.
 - Privilégier les matériaux non réfléchissants et les teintes sombres, ou bien encore le bardage bois naturel.
 - Tenir compte de l'impact visuel des toitures (reflet, photovoltaïque).
 - Pour les bâtiments photovoltaïques proscrire les toitures monopente et les bâtiments de trop grande hauteur.
- Proscrire la construction de bâtiments sans usage agricole dont la seule justification serait de soutenir une toiture photovoltaïque.

Mettre en valeur les abords des exploitations



Anost

Soigner l'entrée de la ferme. Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.



Mornay

Soigner comme ici l'entrée de la ferme. Planter des arbres isolés ou alignés le long du chemin d'entrée.



Autun

Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan des routes.



Curbigny

Planter en utilisant des essences locales adaptées au contexte. Eviter les écrans de résineux.

Mettre en valeur les abords des exploitations

La maîtrise de l'aménagement des abords de l'exploitation conditionne également la qualité de son insertion dans le site. Cela concerne l'aménagement des accès aux bâtiments et de la cour, tout autant que l'implantation des aires de stockage et les dépôts de matériels. Certaines fermes comportant plusieurs volumes bâtis, cela permet d'adapter les aménagements et de distinguer la partie habitation de la partie professionnelle.

Le soin apporté à l'aménagement des abords est tout particulièrement important pour les exploitations ayant une activité de vente directe ou d'accueil du public, dont l'image de marque reflète la qualité de la production. Concernant l'insertion des bâtiments dans le site, l'objectif n'est pas de les masquer par des écrans, mais de créer une transition avec les champs ou les constructions des alentours. Cet enjeu est également lié à celui de l'aménagement des périphéries des villages (plantations, chemin, transition avec les champs) ou du maintien du petit parcellaire ainsi que des vergers qui accompagnent positivement les bâtiments agricoles.

Pistes d'actions envisageables :

- Soigner l'insertion des plateformes des bâtiments en limitant la pente des talus de raccordement au terrain naturel.
- Soigner l'entrée de la ferme. Maintenir ou renouveler les arbres qui signalent l'entrée.
- Replanter des arbres isolés ou alignés le long du chemin d'entrée de la ferme.
- Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser le vocabulaire végétal local : haie, fruitiers, arbres isolés. Eviter les écrans de résineux.
- Maintenir une grande simplicité du terrain autour du bâtiment, sans installation disparate. Faire disparaître toute trace des terrassements effectués lors de la construction.
- Disposer les aires de stockage en retrait dans des lieux discrets.

Bibliographie Agriculture et paysage

Sites internet

- [Architecture et agriculture dans les paysages](#)
- [Agroforesterie](#)

Plaquettes

- [Insertion paysagère des bâtiments agricoles en Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007](#)
- [Promouvoir l'arbre et la haie en Bourgogne. CRPF et la Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne, 2007](#)
- [Paysage et agriculture. IFV, 2009](#)
- [Paysage et aménagement foncier agricole et forestier. Ministère de l'Agriculture, 2010](#)
- [Appellation d'Origine Contrôlées & Paysages. INAO, 2006](#)

Ouvrage

- Paysage et agriculture pour le meilleur, Régis Ambroise et Monique Toublanc, 2015, Educagri

VOIR AUSSI...

Paysage et agriculture, les enjeux exprimés par les habitants

Le bocage d'embouche par Pierre Goujon, 1992

La ferme par Pierre Goujon, 1992

La ferme et le champ

Les murets de pierre en Brionnais

Le vignoble de Saône-et-Loire

Les dates-clefs des paysages de Saône-et-Loire

Les enjeux paysagers liés à la forêt

publié le 5 octobre 2018 (modifié le 8 avril 2019)

La forêt occupe 25% du territoire de Saône-et-Loire. Les forêts les plus étendues couvrent les reliefs affirmés du Morvan, de la Montagne Autunoise, des vallées du Clunisois, du Haut Brionnais ou des Côtes viticoles. En plaine de vastes massifs occupent les terrasses de la vallée de la Saône et de la Bresse Chalonnaise. Et partout dans l'ouest du département des bois ponctuent les collines bocagères.

Dans la montagne, les boisements progressent à mesure que l'agriculture délaisse des prairies pentues ou trop humides. Les plantations de conifères ont par endroits un impact visuel important accentué par un type de sylviculture basé sur des plantations monospécifiques, des lignes d'éclaircies, et des coupes rases. La gestion forestière sur les versants les plus exposés et la qualité des lisières le long des routes ou depuis les prés sont des enjeux paysagers forts.

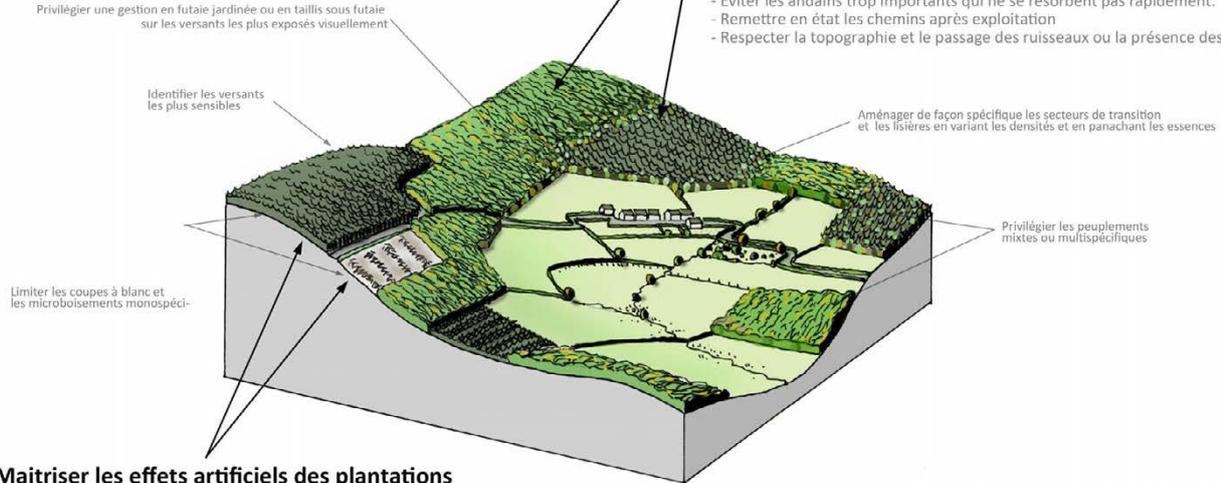
Veiller à la gestion forestière des versants



St-Pierre-le-Vieux

**Instaurer des modes d'exploitation plus doux
Atténuer l'impact visuel des coupes**

- Eviter d'intervenir sur des surfaces trop importantes sur les versants en covisibilité
- Préserver des arbres et des bosquets afin d'amoindrir l'impact visuel de la coupe et d'assouplir la forme de la parcelle exploitée.
- Privilégier une gestion en futaie jardinée ou en taillis sous futaie.
- Préférer un andainage en travers de pente plutôt que dans le sens de la pente.
- Eviter les andains trop importants qui ne se résorbent pas rapidement.
- Remettre en état les chemins après exploitation
- Respecter la topographie et le passage des ruisseaux ou la présence des sources.



Maitriser les effets artificiels des plantations

- Planter et gérer en tenant compte des formes générales du paysage et du relief.
- Privilégier des plages d'intervention plus larges que hautes dont les formes s'accordent mieux avec celles des versants.
- Limiter les coupes à blancs et les boisements monospécifiques.
- Privilégier les peuplements de feuillus et les peuplements mixtes sur les versants les plus exposés visuellement.
- Eviter les trop petites parcelles qui créent un effet de mitage du versant.
- Etre vigilant sur les effets paysagers de la gestion forestière des crêtes.
- Eliminer les micro-boisements de conifères sur les versants ouverts.
- Créer des secteurs de transition (peuplement mixtes, essences variées) en limite des parcelles résineuses afin d'en atténuer l'impact visuel.
- Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommant les limites franches

Maîtriser les effets artificiels des plantations



L'insertion de plantations de conifères doit être réfléchi avec soin car ceux-ci contrastent fortement avec les peuplements feuillus de part leur port, leur couleur et leur caractère persistant. Identifier les versants visuellement sensibles comme ici dans la vallée de l'Arroux. Privilégier les peuplements mixtes sur les versants les plus exposés visuellement.



Atténuer la géométrie des lignes de plantation et d'éclaircies sur les versants les plus visibles. Planter et gérer en tenant compte des formes générales du paysage et du relief.

Tenir compte du relief. Ne pas pratiquer les coupes de régénération sur des surfaces géométriques calées sur le parcellaire : privilégier des plages d'intervention plus larges que hautes.



Privilégier des plages d'intervention plus larges que hautes dont les formes s'accordent mieux avec celles des versants.

Privilégier les peuplements mixtes sur les versants les plus exposés visuellement.

Maitriser les effets artificiels des plantations

Dans le paysage les coteaux boisés forment les horizons ou cadrent les vues. Ils jouent un rôle fort, constituant souvent des limites affirmées. L'amplitude du relief, la présence de belvédères et les covisibilités entre les coteaux accentuent la perception des versants boisés. L'équilibre entre espaces ouverts et forestiers, la souplesse des formes et la diversité des transitions entre peuplements, des lisières variées et entretenues, sont autant d'éléments qui permettent d'obtenir des versants attractifs. Mais tous les versants n'ont pas le même impact visuel. Une identification des plus significatifs du point de vue du paysage, doit constituer la première étape. Une gestion adéquate doit ensuite être privilégiée aux abords des sites les plus visibles et le long des routes d'accès aux sites emblématiques et touristiques. Plus concrètement tout aspect artificiel avec des formes géométriques du parcellaire marquées, les lignes verticales de plantations ou d'éclaircie, ou encore une domination des conifères doit être évité sur ces versants sensibles. Il est le plus souvent intéressant de privilégier les peuplements diversifiés, une gestion en futaie jardinée et des parcelles d'intervention aux formes horizontales en harmonie avec les lignes de forces du relief.

Quelques pistes d'actions envisageables :

- Analyser et identifier les versants les plus importants dans le paysage.
- Planter et gérer en tenant compte des formes générales du paysage et du relief.
- Tenir compte du relief. Ne pas pratiquer les coupes de régénération sur des surfaces géométriques calées sur le parcellaire : privilégier des plages d'intervention plus larges que hautes dont les formes s'accordent mieux avec celles des versants.
- Limiter les coupes à blancs et les boisements monospécifiques. Privilégier les peuplements de feuillus et les peuplements mixtes sur les versants les plus exposés visuellement.
- Raisonner le plan de régénération à une échelle suffisante. Eviter les trop petites parcelles qui créent un effet de mitage du versant.
- Etre vigilant sur les effets paysagers de la gestion forestière des crêtes.
- Eliminer les micro-boisements de conifères sur les versants ouverts.
- Créer des secteurs de transition (peuplement mixtes, essences variées) en limite des parcelles résineuses afin d'en atténuer l'impact visuel.
- Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommant les limites franches
- Mettre en place une réglementation des boisements.
- Composer le paysage du versant, en conservant des ouvertures agricoles en alternance avec la forêt sur des points stratégiques : crête, abords de hameaux, cols...

Instaurer des modes d'exploitation plus doux / Atténuer l'impact visuel des coupes



Pouilloux



Anost



Lucenay-l'Évêque

Eviter d'intervenir sur des surfaces trop importantes. Préserver des arbres et des bosquets afin d'amoindrir l'impact visuel de la coupe et d'assouplir la forme de la parcelle exploitée.

Eviter les plages d'exploitation en tranche verticale au profit de parcelles d'intervention horizontales.



Sailly



St-Maurice-des-Champs



St-Vallier

Etre vigilant sur les effets paysagers de la gestion forestière des crêtes.

Préserver des arbres et des bosquets afin d'amoindrir l'impact visuel de la coupe.

Conserver quelques arbres de hauts jets le long des routes et des chemins en limite des parcelles exploitées.



Matour



Aulun



Roussillon-en-Morvan

Eviter les andains trop importants qui ne se résorbent pas rapidement. Eloigner les andains des voies de communication.

Respecter la topographie et le passage des ruisseaux ou la présence des sources

Remettre en état les chemins après exploitation.

Instaurer des modes d'exploitation plus doux / Atténuer l'impact visuel des coupes

Bien qu'elle soit liée à une gestion humaine, la forêt véhicule également l'image d'un milieu considéré comme naturel. Ceci explique les critiques formulées lorsque les modes de gestion forestière provoquent une artificialisation trop perceptible du paysage forestier. Cela se retrouve bien entendu au moment de l'exploitation du bois qui change localement complètement le paysage forestier tant depuis l'extérieur qu'à l'intérieur des massifs. Globalement il est important de ne pas être trop brutal et de respecter les sols. L'exploitation en futaie jardinée, ou en taillis sous futaie, permet d'éviter aussi le stress d'une coupe à blanc. Gérer les impacts du chantier permet de favoriser la cicatrisation rapide (stockage, remise en état divers, broyage, organisation des andains). La conservation de quelques îlots ou arbres isolés non exploités est utile. Les effets des coupes demeurent tout de même un certain nombre d'années avant que la croissance des arbres cicatrise vraiment les versants. Il est important de bien calibrer l'étendue des coupes pour éviter une « désertification » temporaire trop importante. Il faut aussi penser l'image de l'après chantier et redéfinir des priorités paysagères comme la conservation d'un point de vue sans plantation. Les impacts visuels et environnementaux sont à bien gérer, l'image de la profession sylvicole en dépend.

Quelques pistes d'actions envisageables

- Eviter d'intervenir sur des surfaces trop importantes sur les versants en covisibilité
- Eviter les plages d'exploitation en tranche verticale au profit de parcelles d'intervention horizontales sur les coteaux.
- Préserver des arbres et des bosquets afin d'amoindrir l'impact visuel de la coupe et d'assouplir la forme de la parcelle exploitée.
- Conserver quelques arbres de hauts jets le long des chemins en limite des parcelles exploitées.
- Privilégier une gestion en futaie jardinée ou en taillis sous futaie sur les versants les plus exposés visuellement.
- Atténuer et accompagner les impacts paysagers du chantier.
- Préférer un andainage en travers de pente plutôt que dans le sens de la pente. Eviter les andains trop

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

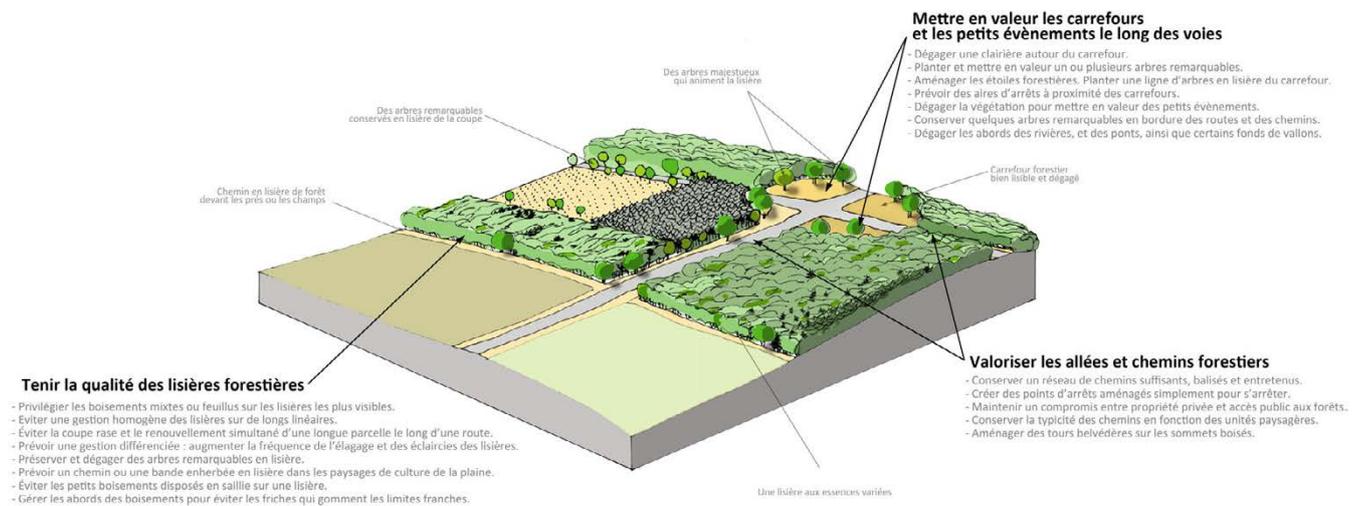
importants qui ne se résorbent pas rapidement.

- Privilégier le broyage des rémanents à proximité des lieux fréquentés. Eloigner les andains des voies de communication.
- Organiser les voies d'accès pour limiter l'impact des machines hors parcelles.
- Remettre en état les chemins après exploitation.
- Respecter la topographie et le passage des ruisseaux ou la présence des sources.

Animer les lisières et les voies d'accès



Autun



Tenir la qualité des lisières forestières



Les lisières forment les premiers plans le long des routes et chemins forestiers et constituent également de nombreux horizons.



Maintenir des lisières forestières de qualité le long des routes et des chemins. Eviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires.



Eviter de planter uniquement des conifères en lisière.



Eclaircir les lisières pour favoriser la perméabilité visuelle vers le sous-bois.



Prévoir une gestion différenciée de la lisière : augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.



Eviter de planter uniquement des conifères en lisière. Varier les essences et composer des lisières mixtes feuillus-conifères.

Tenir la qualité des lisières forestières

Dans le paysage de la Saône-et-Loire, majoritairement dédié aux prairies bocagères ou aux cultures, de nombreux boisements ou petites forêts s'intercalent. Les lisières avec l'espace agricole ou le long des routes sont donc fréquentes et visibles.

Après des coupes à blanc, les parcelles replantées créent des lisières linéaires homogènes, longues et monotones. Les jeunes peuplements, qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, créent des fourrés impénétrables et peu attractifs. Un traitement spécifique des premières rangées de plantation, avec des densités de plantation plus faibles, un mélange d'essences, une éclaircie et un élagage plus suivi, permet d'éviter la constitution d'un mur végétal obstruant toute vue. Il est intéressant de préserver en lisière quelques arbres ou des bosquets lors de la coupe afin de créer une diversité d'essences et d'âges pouvant être mises en scène.

Dans les secteurs de déprise agricole, il convient d'être vigilant sur l'implantation des petits boisements de conifères accolés aux grands massifs, qui semblent créneler le tracé de la lisière. Il est aussi intéressant d'affirmer le contraste entre l'espace ouvert des prairies et la forêt en évitant des friches intermédiaires qui brouillent une perception claire du paysage.

- Quelques pistes d'actions envisageables :
- Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins et des routes. Privilégier les boisements mixtes ou feuillus sur les lisières les plus visibles. Eviter de planter uniquement des conifères en lisière. Varier les essences et composer des lisières mixtes feuillus-conifères.
 - Eviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires. Éviter la coupe rase et le renouvellement simultané d'une longue parcelle le long d'une route.
 - Prévoir une gestion différenciée de la lisière : augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.
 - Préserver et dégager des arbres remarquables en lisière.
 - Éclaircir les lisières pour favoriser la perméabilité visuelle vers le sous-bois.
 - Prévoir un chemin ou une bande enherbée en lisière dans les paysages de culture de la plaine.
 - Éviter les petits boisements disposés en saillie sur une lisière. Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommant les limites franches.

Mettre en valeur les carrefours et les petits événements le long des voies



Mettre en valeur les carrefours et les petits événements le long des voies

Les routes sont le premier vecteur de découverte du territoire. Lors des longues traversées forestières, l'horizon se limite souvent à la perception de la lisière. Dans les massifs forestiers importants, les traversées forestières, parfois monotones, peuvent être animées par la mise en valeur des carrefours, qu'il s'agisse de simples croisements, d'entrée de pistes forestières ou de plus grands carrefours. L'objectif est de rendre perceptible l'espace du croisement, de former un repère et de permettre une meilleure orientation ou un accès à la forêt. Cette mise en valeur passe par le dégagement de beaux arbres et par une ouverture du paysage créant une clairière au niveau du carrefour.

Maintenir une bande enherbée donne un recul visuel et réduit le caractère oppressant d'une lisière sombre. Un carrefour, une aire d'arrêt, un croisement de chemin, un arbre remarquable, une vue sur la vallée, un bloc de roche, ou bien le franchissement d'un ruisseau, sont autant de petits événements pouvant être valorisés par une éclaircie ou une coupe ponctuelle, créant une respiration et incitant à un arrêt.

- Quelques pistes d'actions envisageables :
- Dégager une clairière autour du carrefour.
 - Planter et mettre en valeur un ou plusieurs arbres remarquables, signalant l'intersection.
 - Aménager les étoiles forestières. Planter une ligne d'arbres formant la lisière autour du grand carrefour en étoile.
 - Prévoir des aires d'arrêts à proximité des carrefours. Soigner l'aménagement des aires d'arrêts en lisière.
 - Dégager la végétation pour mettre en valeur des petits événements.
 - Conserver quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
 - Dégager les abords des rivières, et des ponts, ainsi que certains fonds de vallons.

Valoriser les allées et chemins forestiers



Valoriser les allées et chemins forestiers

En Saône-et-Loire les massifs forestiers offrent un bon complément de découverte souvent peu valorisé à proximité du vignoble, des vallées ou des grandes villes. L'intimité des sous-bois se découvre grâce aux chemins et aux allées. Un équilibre doit être recherché entre le respect de la propriété privée et le maintien d'un accès public aux forêts. Dans la partie montagneuse du Morvan ou près d'Autun, de petits chemins permettent de pénétrer les vastes massifs. Dans les forêts plates des terrasses de la

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

vallée de la Saône il s'agit plus de longues allées ou de petites routes qui traversent la forêt. Chaque cas appelle à des modes de valorisation différents en fonction des caractéristiques paysagères des différents massifs et forêts.

Quelques pistes d'actions envisageables :

- Conserver un réseau de chemins suffisants, balisés et entretenus.
- Créer des points d'arrêts aménagés simplement pour s'arrêter.
- Maintenir un compromis entre propriété privée et accès public aux forêts.
- Conserver la typicité des chemins en fonction des unités paysagères (chemins creux, tracé rectiligne ou sinueux).
- Aménager des tours belvédères sur les sommets boisés.

Bibliographie Forêt et paysage

Guide

- Cahier de recommandations paysagères. CRPF Limousin, 2002
- ylviculture & cours d'eau guide des bonnes pratiques. CRPF Limousin, 2014

Plaquettes

- Gérer la forêt pour produire du bois de qualité en accompagnant les dynamiques naturelles. Pro Silva France, 2015
- Gestion forestière et paysage. CRPF de Bourgogne, 2006
- La futaie irrégulière. CRPF de Bourgogne, 2006
- Vers la futaie irrégulière de douglas. CRPF de Bourgogne, 2013
- Vers la futaie irrégulière de pin sylvestre ou de pin noir. CRPF de Bourgogne, 2013
- Le traitement irrégulier des chênaies de Bourgogne. CRPF de Bourgogne, non daté
- Le franchissement des cours d'eau en milieux forestiers. CRPF de Bourgogne, 2006
- Les mares forestières de Bourgogne, valorisation et retours d'expériences, part 1. Réseaux Mares de Bourgogne, 2009
- Les mares forestières de Bourgogne, valorisation et retours d'expériences, part 2. Réseaux Mares de Bourgogne, 2009
- La prise en compte du paysage en gestion forestière – CNPF, 2010
- Votre forêt dans le paysage, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Réaliser une coupe rase sur versant, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Réaliser la première éclaircie, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Choix et répartition des essences pour un projet de reboisement, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Traiter une lisière de peuplement résineux, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Traiter un élément particulier du paysage, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007

VOIR AUSSI...

Paysage et forêt, les enjeux exprimés par les habitants

La forêt

Les dates-clefs des paysages de Saône-et-Loire

Les enjeux paysagers liés à l'urbanisme

publié le 10 janvier 2019 (modifié le 8 avril 2019)

Les villages et les villes de Saône-et-Loire se sont constitués au cours des siècles, laissant un héritage patrimonial de bourgs, villages et hameaux établis sur des sites privilégiés : versant ensoleillé, proximité de l'eau, site défensif et ressources agricoles et minières.

Récemment les extensions urbaines se sont surtout faites avec des maisons et des lotissements en périphérie des centres anciens ou étirés le long des routes. La silhouette des villages a souvent été brouillée. L'entrée de ville se fait à travers un tissu commercial, artisanal, voire industriel, qui donne la première image de la ville, parfois peu harmonieuse.

Les bourgs peuvent s'agrandir en se donnant quelques règles pour composer le nouveau paysage urbain : structurer les extensions autour de nouvelles rues bien reliées au centre, rénover les maisons du centre bourg, redessiner les espaces publics. L'enjeu est d'accueillir de nouveaux habitants, de nouvelles activités en les intégrant au bourg existant ainsi qu'au paysage environnant.

Contenir et accompagner l'urbanisation

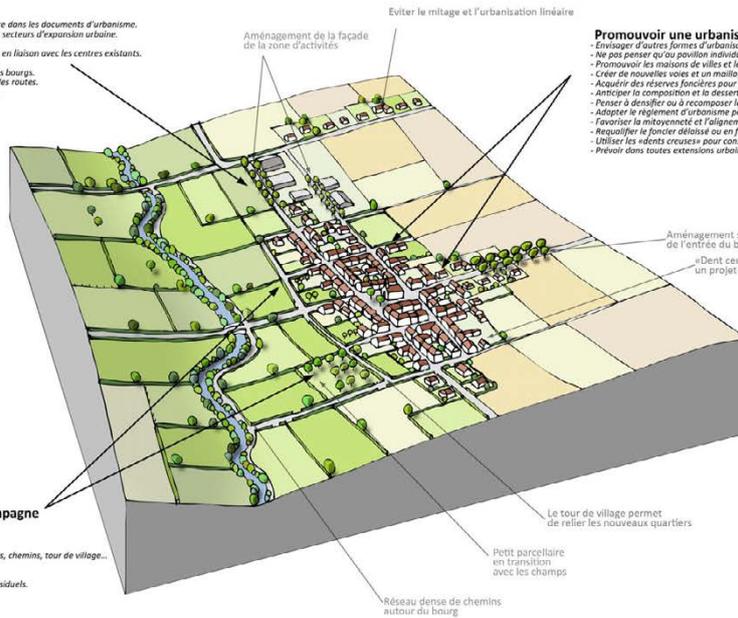


Toulon-sur-Arroux

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Affirmer les limites de la ville

- Prôner un développement durable et économie de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Définir un projet urbain à long terme. Anticiper les futurs secteurs d'expansion urbaine.
- Préserver la silhouette groupée des villages.
- Favoriser la création de quartiers et non de lotissements, en liaison avec les centres existants.
- Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.
- Maintenir des coupures non bâties entre les villages et les bourgs.
- Lutter contre le mitage et l'urbanisation linéaire le long des routes.
- Éviter les écarts d'urbanisation et les lotissements isolés.
- Affirmer les entrées



Promouvoir une urbanisation plus dense

- Envisager d'autres formes d'urbanisation que le lotissement ou profit de quartiers reliés avec le centre bourg.
- Ne pas penser au ou position individuel comme seul moyen de développement du bourg.
- Promouvoir les maisons de villes et le petit collectif.
- Créer de nouvelles voies et un maillage viaire structurant.
- Acquérir des réserves foncières pour densifier dans des lieux stratégiques.
- Anticiper la composition et la desserte des futurs quartiers. Créer des voies structurantes.
- Penser à densifier ou à recomposer les quartiers existants plutôt que de s'étendre.
- Adapter le règlement d'urbanisme pour permettre la densification des anciens lotissements.
- Favoriser la mitoyenneté et l'alignement sur rue des façades et des pignons qui fait le charme des centre-bourgs.
- Réhabiliter les franges délaissées ou en friche des anciennes industries.
- Utiliser les «dents creuses» pour construire, établir des liaisons ou des espaces publics.
- Prévoir dans toutes extensions urbaines des espaces publics structurants de qualité.

Composer la périphérie et la transition ville-campagne

- Composer la perception externe de la ville.
- Acquérir des réserves foncières pour les futures extensions urbaines.
- Préserver un maillage de chemins autour des villages.
- Aménager des espaces de transitions avec l'espace rural : jardins, vergers, chemins, tour de village...
- Préserver les cultures diversifiées autour des villages.
- Qualifier et oménager les abords des zones de développement.
- Éviter les sauts d'urbanisations, ne pas enclaver des espaces agricoles résiduels.

Affirmer les limites de la ville



Prôner un développement économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.

Proscrire l'étalement urbain le long des routes. Éviter d'enclaver des terres agricoles entre les habitations.



Préserver la silhouette groupée des villages et des bourgs. Maintenir des coupures non bâties entre les villages et les bourgs

Affirmer comme ici, des limites à l'urbanisation. Donner aux espaces agricoles une reconnaissance et une protection forte leur permettant de rivaliser avec la pression foncière urbaine.

Affirmer les limites de la ville

Les grandes villes de Saône-et-Loire (Mâcon, Chalon-sur-Saône, Le Creusot) mais aussi celles de tailles plus réduites (Paray-le-Monial, Charolles, Digoin...) ont vu leur périphérie changer considérablement par extensions successives, par dilution du bâti ou de façon linéaire. Les modes de développement urbain ont depuis longtemps impliqué un étalement urbain. C'est encore pour partie le cas même si les préoccupations d'économie de l'espace se manifestent actuellement. L'étalement urbain sans logique réfléchi, provoque une croissance désordonnée et une banalisation des paysages. Il en résulte un paysage décousu « d'entre

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

deux », ni rural, ni urbain. La perception des villes et des bourgs dans leur site disparaît peu à peu. Contenir la ville ou le bourg dans des limites nettes permet d'éviter l'impression de conurbation généralisée ou d'éparpillements multiples. La détermination des limites urbaines devrait s'appuyer sur les potentialités du site, sur l'histoire de la ville et sur les dynamiques de développement prévisibles. La maîtrise du développement souhaitable de la ville sur son territoire impose une anticipation sur son avenir et l'élaboration d'un projet urbain et paysager dans lequel elle va s'inscrire. Cet enjeu doit être envisagé à une échelle intercommunale également pour instaurer un équilibre dans les développements. Ces réflexions doivent s'inscrire dans les documents d'urbanisme tels que les Scot et les PLUi.

Pistes d'actions envisageables :

- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Définir un projet urbain à long terme. Anticiper les futurs secteurs d'expansion urbaine.
- Préserver la silhouette groupée des villages et des bourgs.
- Favoriser la création de quartiers et non de lotissements, en liaison avec les centres existants.
- Lutter contre le mitage et l'urbanisation linéaire le long des routes.
- Eviter les écarts d'urbanisation et les lotissements isolés.
- Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.
- Maintenir des coupures non bâties entre les villages et les bourgs.
- Affirmer les entrées.

Composer la périphérie et la transition ville-campagne



Etre vigilant sur l'emplacement, les volumes et les couleurs des nouvelles habitations. Prendre en compte la perception de la silhouette et les points de vue sur le bourg.



Soigner les transitions avec l'espace agricole. Aménager des espaces de transitions avec l'espace rural : jardins, vergers, chemins, tour de village, voie verte...



Soigner les transitions avec l'espace agricole. Préserver comme ici le petit parcellaire de vergers et de jardins autour des nouvelles constructions.

Composer la périphérie et la transition ville-campagne

L'image de marque des villes, outre un centre attractif et animé, repose sur la qualité urbaine de leur périphérie et de leurs entrées. Il est important de veiller à l'aménagement des pénétrantes et des voies de transit, d'affirmer les entrées de villes, d'atténuer les effets de coupures dus aux voies, de gérer les limites de la ville et de valoriser les espaces agricoles périurbains. La composition urbaine et paysagère des quartiers périphériques doit permettre de créer une transition harmonieuse entre la ville et son environnement rural. Le traitement des arrières de parcelles et des jardins en périphérie de ville est très sensible : haies, clôtures, fruitiers, chemins... La présence d'espaces de transition entre les champs et les espaces urbanisés permet de créer un contact harmonieux plutôt qu'une confrontation de deux mondes qui s'ignorent. Cette transition est visuelle mais aussi physique en favorisant des usages de détente et des circulations douces.

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Pistes d'actions envisageables :

- Composer la perception externe de la ville. Prendre en compte la perception de la silhouette et les points de vue sur le bourg.
- Aménager systématiquement les entrées de ville pour marquer la transition de la route à la rue. Créer de véritables boulevards urbains si nécessaire.
- Qualifier et aménager les abords des zones de développement (zone commerciale, équipement, lotissement).
- Donner aux espaces agricoles une reconnaissance et une protection forte leur permettant de rivaliser avec la pression foncière urbaine.
- Raisonner à l'échelle de l'agglomération et non au cas par cas lors de projets d'urbanisation d'espaces agricoles.
- Eviter la fragmentation des espaces agricoles.
- Acquérir des réserves foncières pour les futures extensions urbaines. Anticiper leur aménagement (pré-verdissement).
- Aménager des espaces de transitions avec l'espace rural : jardins, vergers, chemins, tour de village, voie verte...
- Créer des parcs agricoles mêlant jardins familiaux, AMAP, verger et maraîchage.
- Veiller à l'impact paysager des bâtiments d'activité ou agricole en périphérie.

Promouvoir une urbanisation plus dense



Acquérir des réserves foncières pour amorcer la densification dans des lieux stratégiques à proximité du centre ou des équipements publics...



Eviter de ne penser qu'au pavillon individuel comme seul moyen de développement du bourg, promouvoir les maisons de villes et le petit collectif. Promouvoir la notion de quartier.



Adapter le règlement d'urbanisme pour permettre la densification des anciens lotissements. Favoriser la mitoyenneté et l'alignement sur rue des façades et des pignons qui font le charme des centre-bourgs.



Préserver la silhouette groupée des villages. Anticiper la composition et la desserte des futurs quartiers. Créer de nouvelles rues et proscrire les voies en cul de sac.

Promouvoir une urbanisation plus dense

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

La qualité des extensions urbaines constitue un véritable enjeu. Les lotissements sur de grandes parcelles organisées autour de voies secondaires, parfois en impasse, ne structurent pas la ville et vident les centres des bourgs. Une certaine densité de l'urbanisation, évite une forte consommation de l'espace. Il est intéressant de construire la ville en la diversifiant, en lui donnant une cohésion par une composition naissant d'un véritable projet, gage de qualité. La densification est un enjeu de paysage et d'urbanisme, mais aussi de maîtrise des dépenses publiques (l'entretien des réseaux d'eau ou d'électricité, des routes ou la collecte des déchets ménagers ...) et d'optimisation du foncier constructible. C'est aussi un formidable moyen de créer une cohésion sociale au sein de la population et de mutualiser les investissements sur des espaces publics et des équipements de qualité contribuant à la création de centralités secondaires, garant d'une vie de quartier.

Pistes d'actions envisageables :

- Envisager d'autres formes d'urbanisation que le lotissement au profit de quartiers reliés avec le centre bourg.
- Eviter de ne penser qu'au pavillon individuel comme seul moyen de développement du bourg, promouvoir les maisons de villes et le petit collectif. Promouvoir la notion de quartier.
- Acquérir des réserves foncières pour amorcer la densification dans des lieux stratégiques : proximité d'un centre, d'un équipement public, de commerces, desserte par transport en commun...
- Anticiper la composition et la desserte des futurs quartiers. Créer des voies structurantes et proscrire les voies en cul de sac.
- Penser à densifier ou à recomposer les quartiers existants plutôt que de s'étendre.
- Adapter le règlement d'urbanisme pour permettre la densification des anciens lotissements. Favoriser la mitoyenneté et l'alignement sur rue des façades et des pignons qui font le charme des centre-bourgs.
- Requalifier le foncier délaissé ou en friche des anciennes industries.
- Utiliser les dents creuses pour construire, établir des liaisons ou des espaces publics.
- Prévoir dans toutes extensions urbaines des espaces publics structurants de qualité.

Mettre en valeur les villages et leurs sites

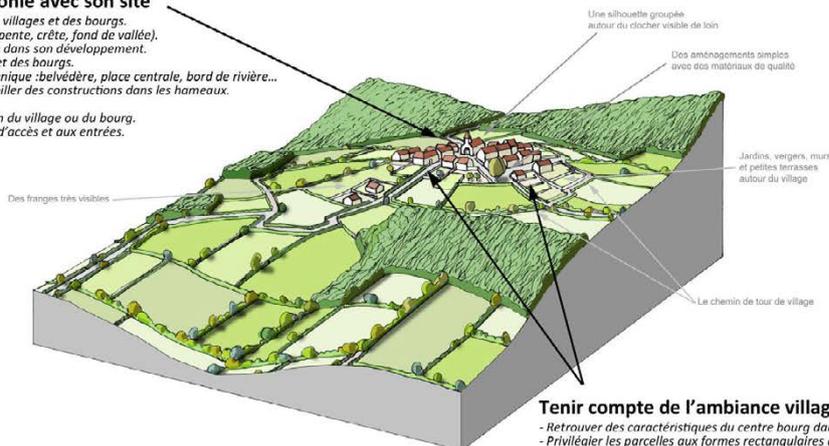


St-Vallier

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Développer le bourg en harmonie avec son site

- Mettre en valeur les sites d'implantation des villages et des bourgs.
- Révéler les particularités du site (rupture de pente, crête, fond de vallée).
- Respecter l'échelle du village et sa silhouette dans son développement.
- Préserver la silhouette groupée des villages et des bourgs.
- Valoriser les éléments qui rendent le bourg unique : belvédère, place centrale, bord de rivière...
- Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions dans les hameaux.
- Empêcher le mitage des environs du village.
- Soigner les parcelles agricoles formant l'écrin du village ou du bourg.
- Porter une attention particulière aux routes d'accès et aux entrées.



Tenir compte de l'ambiance villageoise

- Retrouver des caractéristiques du centre bourg dans la composition des nouveaux quartiers.
- Privilégier les parcelles aux formes rectangulaires qui permettent la mitoyenneté.
- Éviter des implantations bâties aléatoires avec des orientations hétéroclites.
- Favoriser l'alignement sur la rue et la mitoyenneté qui font le charme des villages.
- Organiser les futures constructions par rapport à la rue.
- Éviter les rues en impasse, créer un maillage viaire.
- Permettre les innovations architecturales de qualité qui s'adaptent au bâti préexistant.
- Calibrer les nouvelles voies comme les rues du centre bourg.
- Conserver l'esprit des lieux dans les aménagements des espaces publics.

Développer le bourg en harmonie avec son site



Bourbon-Lancy

Révéler le site d'origine d'implantation des villages en fonction du relief. Ici le centre ancien de Bourbon-Lancy, implanté sur un éperon de relief, gagnerait à être mis en valeur par un dégagement de la végétation qui referme le versant et masque le rempart de la ville.



St-Christophe

Préserver la silhouette groupée des villages. Empêcher le mitage des environs du village. Maintenir les petites parcelles de jardins, de vergers et de prés formant l'écrin du village.



Matour

Préserver la silhouette groupée des villages. Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.



Solutre

Préserver la silhouette groupée des villages. Harmoniser le développement en fonction du relief.



Mancey

Préserver la hiérarchie du clocher ou du château sur la silhouette du village. Soigner les abords des bâtiments artisanaux et des nouvelles constructions. Aménager des transitions avec l'espace agricole.

Développer le bourg en harmonie avec son site

Les villages et bourgs de la Saône-et-Loire, en s'implantant, ont utilisé des composantes du paysage. Les formes urbaines se sont adaptées au site, en composant avec le relief (crête, versant, pied de coteau), la présence de l'eau (bord de rivière, confluence), la végétation (clairière) et les matériaux de construction (granite, calcaire, grès, bois). L'organisation est alors remarquable et compréhensible, dans certains cas avec un but utilitaire ou encore défensif. Bien souvent le village est entouré de petites parcelles

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

de jardins, de vergers, ou de pâtures formant une transition avec les champs ou les prés. Le maintien de cette harmonie avec le site constitue un enjeu important. Quelques constructions mal positionnées suffisent à banaliser ou brouiller la qualité d'origine. Cela mérite une attention particulière lors du positionnement des extensions urbaines. La hiérarchie des masses bâties, le maintien de la silhouette groupée du village, les liaisons avec l'existant... sont autant de points de vigilance garants d'une qualité paysagère.

Pistes d'actions envisageables :

- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.
- Mettre en valeur les sites d'implantation des villages et des bourgs. Révéler les particularités du site (rupture de pente, crête, fond de vallée). Valoriser les éléments singuliers qui donnent au bourg son côté unique (belvédère, place centrale, bord de rivière...).
- Préserver la silhouette groupée des villages et des bourgs. Harmoniser le développement en fonction du relief.
- Prendre en compte la forme urbaine du village et son site dans les projets d'extension
- Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions dans les hameaux ou le long des routes.
- Composer les extensions avec le centre ancien.
- Empêcher le mitage des environs du village.
- Soigner les parcelles agricoles formant l'écrin du village ou du bourg.
- Porter une attention particulière aux routes d'accès et aux entrées.
- Dynamiser les centres des villages pour inciter à la restauration des habitations.
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière...

Tenir compte de l'ambiance villageoise



Eviter des implantations bâties en retrait des voies qui ne créent pas une ambiance de rue.



Favoriser l'alignement sur la rue et la mitoyenneté qui font le charme des villages. Organiser comme ici à droite, les nouvelles constructions par rapport à la rue.



Aménager comme ici, les espaces publics de village avec simplicité pour garder le caractère villageois. Utiliser une palette de matériaux simple mais de qualité pour les aménagements : sol sablé, pavés, pierre, arbres, pelouse, suffisent dans bien des cas à composer des espaces de qualité.



Mettre en valeur le patrimoine bâti, les murs de pierre et la présence de l'eau.

Tenir compte de l'ambiance villageoise

Les extensions des dernières décennies ont privilégié l'étalement et la dispersion et n'entretiennent que rarement une connivence avec la forme urbaine héritée du village ancien (implantation et orientation du bâti aléatoire, rupture des mitoyennetés, diversité des pentes et coloris de toitures...). Il n'y a jamais un terrain vierge sans histoire. Il faut savoir l'analyser pour éviter de faire un projet banal « hors-sol ». Les centres anciens présentent des ambiances remarquables ayant une valeur patrimoniale non négligeable. Il est intéressant de réfléchir à des développements bâtis qui tiennent compte de l'esprit des lieux. Le projet doit se nourrir des spécificités du site, de la forme bâtie du bourg, de l'ambiance des rues, de l'imbrication et des formes de parcelles. Il

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

est important que les façades participent à cadrer la rue, qui bénéficiera d'un aménagement qualitatif de l'espace public. Les constructions d'aujourd'hui ont la possibilité de recréer cet esprit dans les nouveaux aménagements.

Pistes d'actions envisageables :

- Intégrer dans les documents d'urbanisme des règles simples d'implantations des nouvelles constructions en accord avec le tissu urbain existant.
- Retrouver des caractéristiques du centre bourg dans la composition des nouveaux quartiers.
- Favoriser l'alignement sur la rue et la mitoyenneté qui font le charme des villages. Organiser les futures constructions par rapport à la rue.
- Eviter les parcelles aux formes carrées qui ne permettent pas la mitoyenneté. Privilégier un découpage parcellaire en lanière qui permet d'implanter la maison sur la rue et de préserver l'intimité du jardin à l'arrière.
- Eviter des implantations bâties aléatoires avec des orientations hétéroclites.
- Eviter les rues en impasse, créer un maillage viaire.
- Permettre les innovations architecturales de qualité qui s'adaptent au mode d'implantation préexistant.
- S'inspirer des rues du centre bourg dans le calibrage des nouvelles voies.
- Conserver l'esprit et l'harmonie des lieux dans les aménagements des espaces publics.
- Valoriser les éléments singuliers qui donnent au bourg son côté unique.
- Respecter l'aspect patrimonial de certains villages.

Recomposer l'urbanisation existante et dynamiser le centre ancien



La Motte-St-Jean

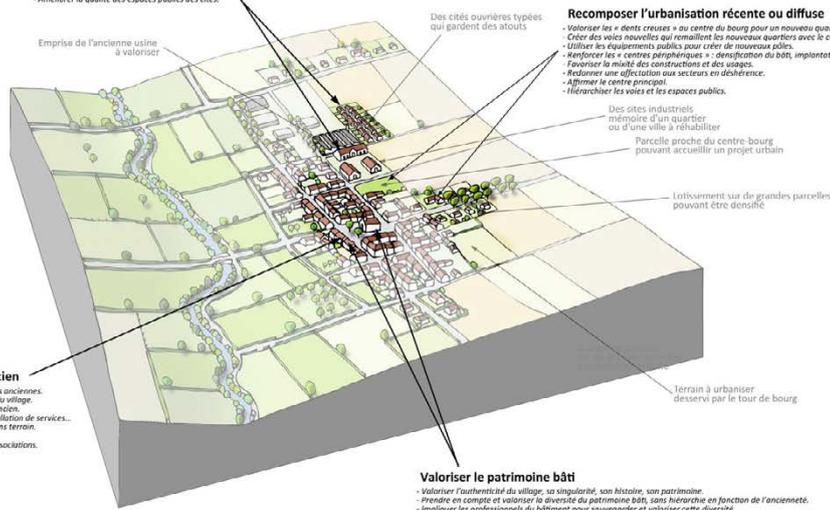
Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Valoriser l'héritage industriel

- Fixer parti des emprises industrielles inscrites dans la ville. Retrouver une composition harmonieuse.
- Réhabiliter les bâtiments d'usage désaffectés.
- Acquérir et réaménager, même sommairement, les friches industrielles et les ruines de centre bourg.
- Solliciter de nouveaux projets sur ces emprises. Trouver de nouvelles affectations pour les bâtiments.
- Étudier l'implantation d'équipements publics à l'emplacement des anciennes usines.
- Acquérir, protéger les bâtiments ayant une valeur patrimoniale.
- Conserver des symboles de l'ère industrielle les plus visibles comme éléments repères des projets d'avenir.
- Renover l'habitat ouvrier, si nécessaire en regroupant les maisons pour améliorer le confort.
- Restaurer les cités ouvrières, sans dénaturer l'organisation urbaine. Conserver l'originalité de ces cités.
- Reconstruire les cités hautes aux centres urbains.
- Aménager des transitions avec l'espace agricole autour des cités.
- Améliorer la qualité des espaces publics des cités.

Recomposer l'urbanisation récente ou diffuse

- Valoriser les « dents creuses » au centre du bourg pour un nouveau quartier ou un espace public.
- Créer des voies nouvelles qui relient les nouveaux quartiers au centre.
- Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.
- Renforcer les « centres périphériques » : densification du bâti, implantation d'espaces publics et de services.
- Favoriser la mixité des constructions et des usages.
- Redonner une affectation aux secteurs en désuétude.
- Affirmer le centre principal.
- Hiérarchiser les voies et les espaces publics.



Réinvestir le bâti des cœurs de bourg et dynamiser le centre ancien

- Requalifier l'habitat en centre bourg. Créer du local en centre bourg en réhabilitant les maisons anciennes.
- Dynamiser le centre bourg par des équipements publics plutôt que de les délocaliser à l'extérieur du village.
- Réduire les surfaces ouvertes à l'urbanisation pour renforcer l'occupation des maisons du centre ancien.
- Utiliser la rénovation d'îlots pour un projet de cœur de village : opération de logement social, installation de services...
- Donner accès à des parcelles de jardins autour du centre très dense pour les maisons anciennes sans terrain.
- Maintenir les commerces et les services en centre-bourg.
- Mettre à disposition des locaux communaux intra-muros pour des commerces, des services, des associations.
- Aménager les espaces publics pour donner une impulsion et changer les regards.
- Permettre l'évolution du bâti à la parcelle pour une adaptation aux modes de vie actuels.
- Favoriser des projets d'architecture innovants dans les centres anciens.
- Identifier et promouvoir les bonnes solutions de rénovation.

Valoriser le patrimoine bâti

- Valoriser l'authenticité du village, sa singularité, son histoire, son patrimoine.
- Prendre en compte et valoriser la diversité du patrimoine bâti, sans hierarchie en fonction de l'ancienneté.
- Impliquer les professionnels du bâtiment pour sauvegarder et valoriser cette diversité.
- Dans les documents de planification, prendre en compte la dimension « urbaine » du patrimoine, pas seulement l'architecture.
- Restituer aux habitants la connaissance sur la valeur patrimoniale de leur village.
- Poursuivre le travail de recensement et d'inventaire sur les secteurs non étudiés.
- Accompagner les projets d'amélioration de l'habitat comme la font certaines collectivités aidées par le CAUE.
- Valoriser le petit patrimoine avec sobriété.

Recomposer l'urbanisation récente ou diffuse



Anticiper la composition et la desserte des futurs quartiers. Créer de nouvelles rues et proscrire les voies en cul de sac.



Définir les projets quartier par quartier dans le cadre des orientations d'aménagement du PLU ou du PLUI. Utiliser les emplacements réservés du PLU et prévoir des réserves foncières.



Créer des espaces publics et des liaisons douces qui relient les nouveaux quartiers avec le centre.



Créer des voies nouvelles qui relient les nouvelles zones urbaines avec le centre. Hiérarchiser les voies et les espaces publics.

Recomposer l'urbanisation des extensions récentes ou diffuses

A travers le département de la Saône-et-Loire, un étalement urbain s'est produit depuis plusieurs décennies avec des lotissements, une urbanisation linéaire ou des implantations isolées. Tout cela souvent déconnecté des centres anciens. Il en résulte des dysfonctionnements et des confrontations qui ne permettent pas de constituer un tissu urbain cohérent. Pour y remédier, l'enjeu est dans la mesure du possible de recomposer la ville afin de retrouver des repères, des liens et des usages. Cela nécessite d'avoir une vision à long terme qui permette de promouvoir et d'articuler toutes les actions à mener. Disposer de

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

quelques réserves foncières est un préalable nécessaire pour concrétiser ces orientations et réinvestir des quartiers ou des lieux enclavés. La démolition/reconstruction peut aussi constituer un moyen pour recomposer des quartiers et adapter l'habitat et les espaces publics à un usage actuel. Dans les quartiers éloignés du centre, l'organisation de centralités secondaires peut permettre de recomposer la ville. Les espaces intercalaires peuvent être utilisés de différentes façons selon les projets : création de nouvelles voiries, densification de l'habitat, construction d'équipements publics, aménagement de circulations douces ou d'espaces publics...

Pistes d'actions envisageables :

- Affirmer le centre principal comme centralité commerciale et sociale (équipements, commerces, écoles,...).
 - Renforcer la notion de quartier plutôt que de lotissement.
 - Mettre en lien les lotissements entre eux et avec le centre ancien.
 - Créer des voies nouvelles qui remaillent les nouvelles zones urbaines avec le centre. Hiérarchiser les voies et les espaces publics. Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.
 - Identifier et renforcer les « centres périphériques » : densification du bâti, création des espaces publics, des services et des voiries.
 - Favoriser la mixité des programmes et la diversité des typologies de logements dans les projets.
 - Redonner une affectation aux secteurs en déshérence.
 - Utiliser les espaces non bâtis pour créer des liaisons douces.
 - Valoriser le foncier des « dents creuses » pour une nouvelle construction ou un espace public.
 - Définir les projets quartier par quartier dans le cadre des orientations d'aménagement du PLU ou du PLUi.
- Utiliser les emplacements réservés du PLU et prévoir des réserves foncières.

Réinvestir le bâti des cœurs de bourg et dynamiser le centre ancien



Redynamiser l'habitat en centre bourg. Créer du locatif en centre bourg en réhabilitant les maisons anciennes. Aménager les espaces publics pour donner une impulsion et changer les regards.



Favoriser comme ici des projets d'architecture innovants dans les centres anciens.



Mettre à disposition des locaux communaux intra-muros pour des commerces, des services, des associations.



Utiliser la rénovation d'îlots pour un projet de cœur de village : opération de logement social, installation de services...

Réinvestir le bâti des cœurs de village et dynamiser le centre ancien

Les grands enjeux paysagers thématiques de Saône-et-Loire

Combien de villages et de bourgs aux belles façades dont les volets restent résolument fermés ? La courbe de la vacance des maisons de villages et de bourgs ne serait-elle pas inversement proportionnelle à la courbe de l'étalement urbain ? Il est certes aujourd'hui plus simple de construire une maison dans un terrain vierge à l'extérieur du village que de réinvestir la maison de sa grand-mère. Le coût du neuf est connu, le coût de la réhabilitation ne l'est pas et doit être étudié au cas par cas. La présence d'un bâti qui se détériore affecte la perception même du bourg, elle diffuse une image négative qui dépasse le bâti en question. Ces habitations que l'on pourrait penser peu adaptées à la demande actuelle, ou bien dans un état trop vétuste, méritent pourtant d'être valorisées pour leur donner un nouvel attrait. La présence de bâtiments désaffectés offre des opportunités de créer des logements sociaux, une opération de démolition/reconstruction, un gîte de vacances, un commerce... Maintenir dans le centre du bourg des activités, des commerces, des écoles, des crèches, des maisons d'accueil pour personnes âgées ou encore des locaux associatifs est un fort enjeu pour garder au bourg une vie animée. L'aménagement de l'espace public peut également jouer un rôle moteur dans la redynamisation des bourgs.

Pistes d'actions envisageables :

- Redynamiser l'habitat en centre bourg. Créer du locatif en centre bourg en réhabilitant les maisons anciennes.
- Dynamiser le centre bourg par des équipements publics plutôt que de les délocaliser à l'extérieur du village.
- Réduire les surfaces ouvertes à l'urbanisation pour limiter les constructions à l'extérieur du bourg et ainsi renforcer l'occupation des maisons du centre ancien.
- Utiliser la rénovation d'îlots pour un projet de cœur de village : opération de logement social, installation de services...
- Donner accès à des parcelles de jardins autour du centre très dense pour les maisons anciennes sans terrain.
- Maintenir les commerces et les services en centre-bourg.
- Mettre à disposition des locaux communaux intra-muros pour des commerces, des services, des associations.
- Aménager les espaces publics pour donner une impulsion et changer les regards.
- Permettre l'évolution du bâti à la parcelle pour une adaptation aux modes de vie actuels.
- Favoriser des projets d'architecture innovants dans les centres anciens.
- Identifier et promouvoir les bonnes solutions de rénovation : percer des ouvertures, redistribuer l'espace, rénover la toiture, associer matériaux traditionnels et modernes... Création de terrasses ou de jardins après démolition.

Valoriser le patrimoine bâti



St-Gengoux-le-National

Dans les documents de planification, prendre en compte la dimension « urbaine » du patrimoine, pas seulement l'architecture. C'est la composition d'ensemble, qui fait « patrimoine ».



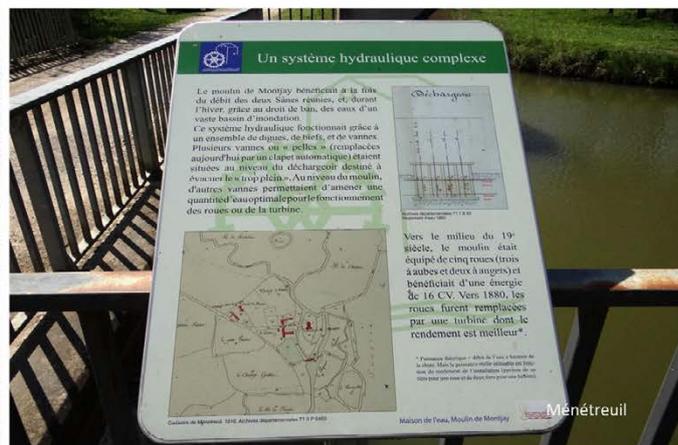
St-Emiland

Valoriser l'authenticité du village, sa singularité, son histoire, son patrimoine. Accompagner les projets d'amélioration de l'habitat comme le font certaines collectivités aidées par le CAUE.



St-Cernin-du-Bois

Prendre en compte et valoriser la diversité du patrimoine bâti, sans hiérarchie en fonction de l'ancienneté.



Ménétreuil

Restituer aux habitants la connaissance sur la valeur patrimoniale de leur village en recherchant des dispositifs discrets. Alimenter les sites d'information sur toutes les données patrimoniales.

Valoriser le patrimoine bâti

La Saône-et-Loire possède un patrimoine architectural et villageois de qualité. Il ne s'agit pas forcément d'édifices prestigieux mais de villages entiers qui ont conservé leurs caractéristiques morphologiques et urbaines d'origine. Cette permanence des volumes bâtis et des espaces publics qu'ils encadrent, fabrique des paysages bâtis authentiques, avec une grande densité de maisons qui offre un contraste saisissant avec le paysage agricole alentour. Dans les villages et les bourgs, mais aussi à l'extérieur, le patrimoine est très présent, plus ou moins visible (Châteaux, églises, chapelles, moulins, cimetière). On peut citer également le petit patrimoine : fontaine, lavoir, source, mail, pont, calvaire ... Toutes ces composantes patrimoniales, au-delà des monuments phares protégés qui font l'objet de restauration, méritent d'être reconnues, inventoriées, préservées... Leur pérennité et leur respect au fil du temps ne constituent-ils pas l'essence même des lieux et de leur charme irremplaçable ?

Pistes d'actions envisageables :

- Valoriser l'authenticité du village, sa singularité, son histoire, son patrimoine.
- Prendre en compte et valoriser la diversité du patrimoine bâti, sans hiérarchie en fonction de l'ancienneté.
- Impliquer les professionnels du bâtiment pour sauvegarder et valoriser cette diversité.
- Dans les documents de planification, prendre en compte la dimension « urbaine » du patrimoine, pas seulement l'architecture. C'est la composition d'ensemble, qui fait « patrimoine ».
- Alimenter les sites d'information sur toutes les données patrimoniales.
- Restituer aux habitants la connaissance sur la valeur patrimoniale de leur village.
- Poursuivre le travail de recensement et d'inventaire sur les secteurs non étudiés.
- Accompagner les projets d'amélioration de l'habitat comme le font certaines collectivités aidées par le CAUE.
- Valoriser le petit patrimoine avec sobriété.

Valoriser l'héritage industriel



Entretien et rénover les cités ouvrières en encourageant la réhabilitation du parc de logements et la rénovation des espaces publics.



Protéger et valoriser les bâtiments industriels patrimoniaux. Les intégrer comme repères monumentaux de l'armature paysagère et urbaine. Solliciter sur ces sites de nouveaux projets à vocation culturelle ou économique.



Protéger et valoriser les bâtiments industriels patrimoniaux comme ici l'ancienne usine de céramique Perrusson. Aménager avec soin les abords de ces bâtiments.

Accompagner les zones d'activités par un projet paysager de qualité. Imposer un plan de composition et un cahier des charges architectural et paysager. Valoriser comme ici le patrimoine bâti. Maîtriser la publicité et les enseignes.

Valoriser l'héritage industriel

Dans le bassin minier, l'assemblage des quartiers ne s'est pas effectué par agrégation autour d'un centre historique. Il y a eu création de conurbation progressive par des groupes bâtis (cités ouvrières) directement au contact des lieux de production (mine et usine). Puis l'urbanisation s'est souvent étalée dans les espaces vacants. Le défi est de tirer parti de ce canevas, qui comporte des atouts à mettre en avant, pour améliorer la qualité urbaine de l'ensemble du territoire. Au sein de ces compositions urbaines particulières, le devenir des bâtiments industriels désaffectés fait débat. Tout effacer serait une perte d'âme pour ce territoire, tout garder est généralement impossible. Un équilibre est à trouver entre la mémoire et l'opportunité foncière. Les anciennes installations industrielles forment des signaux et des repères à intégrer dans les aménagements à venir. A travers la Saône-et-Loire (La Clayette, Chauffailles, Digoin, Gueugnon, Bourbon-Lancy...) l'activité industrielle a laissé des éléments de patrimoine qui méritent d'être reconnus et préservés. Dans un autre registre, les cités ouvrières témoignent de l'histoire de ces territoires. Elles forment des ensembles remarquables qui doivent évoluer, tout en conservant leur singularité, pour s'adapter aux usages actuels.

Pistes d'actions envisageables :

- Tirer parti des emprises industrielles insérées dans la ville. Retrouver une composition harmonieuse.
- Requalifier les bâtiments d'usine désaffectés
- Acquérir et réaménager, même sommairement, les friches industrielles et les ruines de centre bourg. Engager une première phase de pré-verdissement du site afin d'anticiper son réaménagement.
- Solliciter de nouveaux projets sur ces emprises. Trouver de nouvelles affectations pour les bâtiments.
- Etudier l'implantation d'équipements publics à l'emplacement des anciennes usines.
- Acquérir, protéger les bâtiments ayant une valeur patrimoniale.
- Valoriser l'histoire industrielle par la muséographie.
- Conserver des symboles de l'ère industrielle les plus visibles comme éléments repères des projets d'avenir.
- Accompagner les opérations pilotes d'un volet communication pour constituer des exemples.
- Rénover l'habitat ouvrier, si nécessaire en regroupant les maisons pour améliorer le confort.
- Restaurer les cités ouvrières, sans dénaturer l'organisation urbaine. Conserver l'originalité de ces cités.
- Reconnecter les cités isolées aux centres urbains.
- Aménager des transitions avec l'espace agricole autour des cités.
- Améliorer la qualité des espaces publics des cités.

Valoriser les espaces publics



Dennevy

Prévoir de nouveaux espaces publics

- Prévoir dans toute extension urbaine des espaces publics de qualité.
- Mailler les nouveaux quartiers avec des rues et non des impasses.
- Utiliser les espaces publics comme outils de composition urbaine.
- Connecter le centre-bourg et les périphéries par des espaces publics de qualité.
- Créer des places publiques à l'articulation du centre et des nouveaux quartiers.
- Qualifier l'ensemble des espaces publics avec simplicité en n'arrêtant pas l'effort au centre.
- Prévoir des circulations douces en relation avec le centre bourg.
- Conserver des emprises pour des espaces publics.
- Aménager des espaces de transition entre ville et campagne.
- Créer des centralités secondaires : place, pôle d'échange de transport...
- Aménager des tours de villages attractifs en complément du centre ancien.



Aménager des espaces publics de qualité

- Affirmer les différences entre les espaces publics.
- Mettre en valeur la place principale du centre-bourg.
- Adapter l'aménagement de la rue en fonction de sa composition : rue, boulevard, venelle...
- Ne pas privilégier que la fonction de stationnement dans l'aménagement des espaces publics.
- Proposer un aménagement simple mais de qualité pour les espaces publics.
- Trouver un équilibre entre minéral et végétal dans l'aménagement des espaces publics.
- Mettre en valeur les points forts identitaires du paysage (rivière, belvédère...) au cœur du projet de l'espace public.
- Redonner à l'eau une place de choix dans l'aménagement des centres anciens.
- Gérer et renouveler les alignements et les maillages d'arbres.
- Acquérir, le cas échéant, des « dents creusées » au centre du bourg et aux endroits stratégiques pour accueillir des espaces publics.
- Préserver le cachet des places. Révéler l'histoire et soigner la qualité des aménagements.

Aménager des espaces publics de qualité



Dennevay



Iguerande



St-Yan

Préserver le cachet des places en privilégiant comme ici une simplicité dans les aménagements.

Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics. Eviter la multiplication du mobilier ou des jardinières.



Iguerande



St-Yan

Trouver un équilibre entre minéral et végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Utiliser l'arbre à bon escient pour structurer l'espace des rues et des entrées (alignement) ou des places (mail).



St-Huruge



Charolles

Aménager simplement les espaces publics tout en valorisant comme ici le caractère rural du village.

Utiliser l'eau comme élément fondateur des espaces publics. Privilégier des aménagements sobres avec des matériaux de qualité.

Aménager des espaces publics de qualité

Le charme et l'attrait des bourgs et des villages sont liés à la qualité des espaces publics et à leur harmonie avec le cadre bâti. Les espaces publics, comme les places, sont des points stratégiques à soigner pour conserver le cachet du bourg et sa convivialité. Les espaces publics peuvent permettre de relier le village à son entourage par des chemins et des circulations douces (continuité des aménagements à promouvoir).

Chaque espace demande une conception adaptée en fonction de son positionnement et de son usage dans la ville. Une place, une avenue, un boulevard, un parc, une rue, une ruelle, une allée, un mail... doivent être traités de façon différenciée et non comme des « espaces verts » indistincts et uniformes. Mais cette différence peut s'obtenir en conservant un vocabulaire commun, en utilisant des matériaux semblables et conservant une certaine harmonie entre eux. Le projet d'espace public demande donc un parti pris de composition qui doit être rappelé au fil des années aux gestionnaires et aux usagers pour conserver une certaine unité. De plus il est important que ces lieux mettent en valeur les spécificités du bourg : abords des monuments, belvédère, berges de la rivière... Les aménagements doivent conserver une simplicité pour garder l'harmonie et le charme des villages.

Pistes d'actions envisageables :

- Affirmer les différences entre les espaces publics. Marquer la vocation des espaces.
- Adapter l'aménagement de la rue en fonction de sa composition urbaine : rue, boulevard, venelle...
- Mettre en valeur la place principale du centre bourg.
- Considérer les différents usages pour mutualiser l'espace.
- Ne pas privilégier que la fonction de stationnement dans l'aménagement des espaces publics.
- Penser la rue comme un véritable espace public et pas uniquement comme un espace fonctionnel de déplacement et de circulation.
- Utiliser un vocabulaire simple mais de qualité pour les aménagements des espaces publics : sol sablé, pierre, arbres, pelouse, suffisent dans bien des cas à composer des espaces de qualité.
- Trouver un équilibre entre minéral et végétal dans l'aménagement des espaces publics.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements.
- Maintenir une harmonie d'ensemble, sans disparité, au fil des développements successifs du village.
- Mettre en valeur les points forts identitaires du paysage (rivière, belvédère...) au cœur du projet de l'espace public.
- Redonner à l'eau une place de choix dans les aménagements des centres anciens.
- Considérer que les façades qui le bordent font partie de l'espace public et contribuent largement à sa qualité.

Prévoir de nouveaux espaces publics



Aménager les traversées de villages. affirmer la transition route/rue et l'entrée dans le bourg.



Créer des places publiques à l'articulation du centre et des nouveaux quartiers, comme cela a été fait au 19ème pour relier le centre et les faubourgs. Densifier le bâti autour des nouvelles places afin de créer des centralités.



Mettre en valeur la présence de l'eau dans le bourg. Utiliser l'eau comme un élément fondateur des espaces publics. Créer des espaces publics conviviaux au bord de l'eau.



Retrouver des chemins de tour de village, qui relient les quartiers neufs et anciens.

Prévoir de nouveaux espaces publics

Le développement des habitations et des nouveaux équipements nécessite une réflexion sur l'espace public et la façon dont les nouveaux projets se relient au reste du bourg. Il peut être, par exemple, opportun de prévoir une place faisant écho aux autres places du centre ancien, des liaisons piétonnes, une desserte vers les équipements publics et les commerces du centre, des rues simples mais conviviales. La réalisation de voirie en cul de sac, n'est pas satisfaisante car elle contribue à faire de chaque lotissement une opération autonome, ce qui ne facilite pas l'insertion des nouveaux habitants dans la vie du bourg. L'enjeu est de trouver une nouvelle harmonie avec les aménagements déjà réalisés. En complément, la transition avec l'espace rural peut être aménagée à la périphérie des bourgs, en créant des espaces publics « péri-urbains » : chemin planté de tour de bourg, jardins communaux familiaux, voie cyclable...

Pistes d'actions envisageables :

- Prévoir dans toute extension urbaine des espaces publics structurants de qualité.
- Mettre en place des périmètres de préemption pour maîtriser le foncier et pouvoir agir à la bonne échelle sur le centre.
- Utiliser les espaces publics comme outils de composition urbaine.
- Connecter le centre-bourg et les périphéries par des espaces publics de qualité.
- Créer des places publiques à l'articulation du centre et des nouveaux quartiers.
- Qualifier l'ensemble des espaces publics avec simplicité en n'arrêtant pas l'effort au centre.
- Mailler les nouveaux quartiers avec des rues et non des impasses.
- Prévoir des circulations douces en relation avec le centre bourg et sa périphérie.
- Conserver des emprises pour des espaces publics dans les développements.
- Créer des centralités secondaires : place, pôle d'échange de transport...
- Aménager des tours de villages attractifs en complément du centre ancien.
- Aménager des espaces de transition entre ville et campagne.

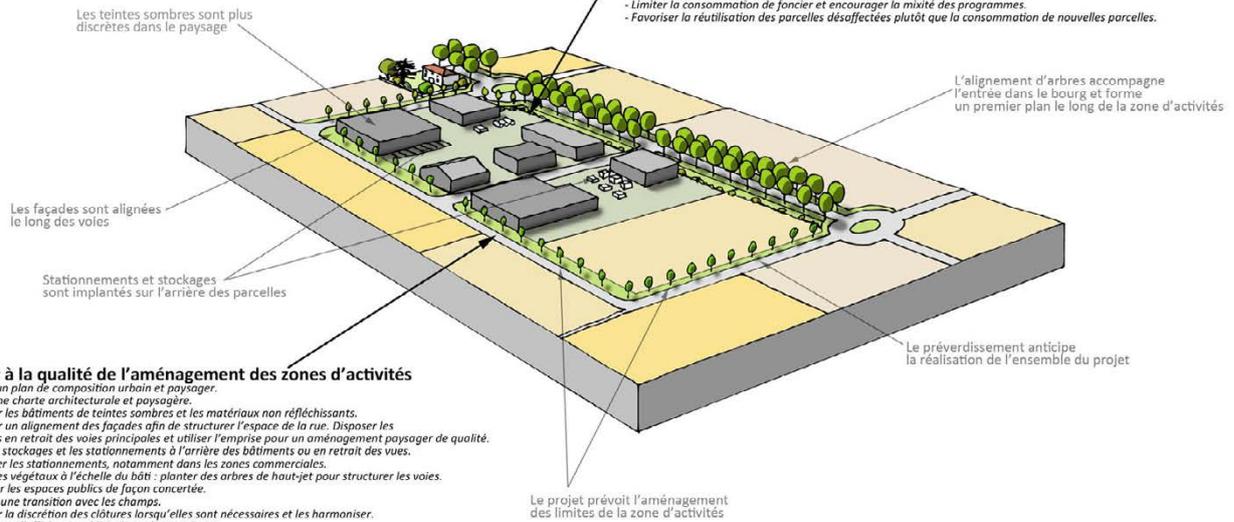
Aménager avec soin les zones d'activités



Chaintré, Crêches-sur-Saône

Prendre en compte le paysage lors de l'implantation d'une zone d'activités

- Maîtriser le lieu d'implantation des zones d'activités : acquérir des réserves foncières.
- Eviter les positions dominantes très visibles.
- Evaluer les impacts visuels depuis les bourgs en belvédère et la concurrence visuelle avec eux.
- Adapter les documents d'urbanisme pour permettre une densification des zones d'activités.
- Faire des zones compactes et éviter le développement linéaire sans épaisseur.
- Limiter la consommation de foncier et encourager la mixité des programmes.
- Favoriser la réutilisation des parcelles désaffectées plutôt que la consommation de nouvelles parcelles.



Veiller à la qualité de l'aménagement des zones d'activités

- Imposer un plan de composition urbain et paysager.
- Prévoir une charte architecturale et paysagère.
- Privilégier les bâtiments de teintes sombres et les matériaux non réfléchissants.
- Privilégier un alignement des façades afin de structurer l'espace de la rue. Disposer les bâtiments en retrait des voies principales et utiliser l'emprise pour un aménagement paysager de qualité.
- Placer les stockages et les stationnements à l'arrière des bâtiments ou en retrait des vues.
- Mutualiser les stationnements, notamment dans les zones commerciales.
- Utiliser des végétaux à l'échelle du bâti : planter des arbres de haut-jet pour structurer les voies.
- Aménager les espaces publics de façon concertée.
- Ménager une transition avec les champs.
- Privilégier la discrétion des clôtures lorsqu'elles sont nécessaires et les harmoniser.
- Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes.

Prendre en compte le paysage lors de l'implantation d'une zone d'activités



Adapter les documents d'urbanisme pour permettre une densification des zones d'activités. Faire des zones compactes et éviter le développement linéaire sans épaisseur.

Eviter le développement de zones d'activités étirées le long des entrées de bourg. Privilégier des zones compactes. Penser leur aménagement comme un quartier urbain qui forme la porte d'entrée du bourg.



Accompagner les zones d'activités par un projet paysager de qualité le long des voies et en périphérie. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage.

Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route. Prévoir un retrait des parcelles à bâtir et aménager avec soin les abords des zones de développement le long des voies pénétrantes et des grands axes.

Prendre en compte le paysage lors de l'implantation d'une zone d'activités

Les zones d'activités s'implantent souvent le long des voies d'accès ou à fort trafic, autour des échangeurs des voies rapides, en entrée ou en périphérie de ville ou parfois isolées de toute urbanisation. Elles sont alors très visibles, offrant des façades et des volumes prégnants sur parfois plusieurs kilomètres. Le dynamisme économique de la commune est un atout s'il s'accompagne d'une qualité des aménagements et de l'architecture. Le positionnement de la zone d'activité et sa relation avec son entourage (urbanisation, route, agriculture) constitue également un enjeu. Le secteur d'activités doit devenir, pour les plus importants un quartier urbain et présenter une diversité d'usages et de cheminements. Pour les plus petits son implantation doit présenter une harmonie avec le reste du bourg. L'enjeu est de concilier l'effet de vitrine pour les entreprises et l'image de la ville.

Pistes d'actions envisageables :

- Maîtriser le lieu d'implantation des zones d'activités : acquérir des réserves foncières, choisir le bon emplacement.
- Eviter les positions dominantes très visibles.
- Evaluer les impacts visuels depuis les bourgs en belvédère et la concurrence visuelle avec eux.
- Adapter les documents d'urbanisme pour permettre une densification des zones d'activités.
- Faire des zones compactes et éviter le développement linéaire sans épaisseur.
- Limiter la consommation de foncier et encourager la mixité des programmes.
- Favoriser la réutilisation des parcelles désaffectées plutôt que la consommation de nouvelles parcelles.
- Aménager les zones d'activités par un projet paysager de qualité. Penser son aménagement comme un quartier urbain qui forme la porte d'entrée du bourg. Adapter la zone à son contexte d'implantation (superficie, structure parcellaire, forme urbaine, végétation en place...)
- Prévoir un plan d'ensemble au départ et préverdier.
- Accompagner les routes bordées par les activités par un aménagement d'ensemble (plantation).
- Prévoir, aménager et gérer les limites de la zone d'activité (transition) qui en constitue l'enveloppe.

Veiller à la qualité de l'aménagement des zones d'activités



Soigner les franges des zones d'activité, en priorité les façades le long des routes. Disposer les aires de stockage et les parkings en retrait des vues.



Aménager avec soin, comme ici, les espaces publics desservant les zones d'activités.



Loché



Digoin



Digoin

Aménager avec soin, comme ici, les façades des zones d'activités le long des routes sur les emprises privées ou publiques. Utiliser des végétaux à l'échelle du bâti : planter des arbres de haut-jet pour structurer les voies. Imposer un règlement architectural et paysager.



Sancé



Marcigny

Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes.

Eviter les couleurs claires pour les bâtiments. Soigner les limites des zones d'activité. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage.

Veiller à la qualité de l'aménagement des zones d'activités

La qualité du plan de la zone d'activité et des aménagements, tant sur l'espace public que privé, conditionne fortement l'image de marque et la réussite de l'opération. Il est nécessaire de donner un cadre réglementaire pour les parties privées (volumes et gammes de couleur, place des bâtiments, recul, positionnement des aires de stockage et de stationnement, traitement des limites, clôtures, gamme végétale...). L'aménagement des espaces publics doit être structuré et hiérarchisé, avec un traitement qualitatif au moins sur les voies principales, alliant simplicité et facilité de gestion. L'enjeu est de favoriser une unité, un cadre commun, une

structure vis à vis d'installations parfois hétéroclites, un accompagnement des usagers, ou encore des points de repères ainsi qu'une bonne orientation. Tous ces objectifs doivent être mutualisés pour créer un projet d'ensemble commun et harmonieux.

Pistes d'actions envisageables :

- Imposer un plan de composition urbain et paysager.
- Prévoir une charte architecturale et paysagère.
- Privilégier les bâtiments de teintes sombres et les matériaux non réfléchissants.
- Privilégier un alignement rigoureux des façades afin de structurer l'espace de la rue.
- Placer les stockages et les stationnements à l'arrière des bâtiments ou en retrait des vues.
- Mutualiser les stationnements, notamment dans les zones commerciales.
- Utiliser des végétaux à l'échelle du bâti : planter des arbres de haut-jet pour structurer les voies.
- Aménager les espaces publics de façon concertée.
- Ménager une transition avec les champs.
- Privilégier la discrétion des clôtures lorsqu'elles sont nécessaires et les harmoniser.
- Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes.
- Aménager des circulations douces (piéton, vélo).

Bibliographie Urbanisme et paysage

Site internet

- [Paysage et urbanisme durable](#)
- [Faire émerger la Ville Durable des quartiers pavillonnaires existants, Bimby](#)
- [Opération programmée d'amélioration de l'habitat- ANAH](#)

Guides

- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU- CETU-2013](#)

Plaquettes

- [Pourquoi construire un plan local d'urbanisme intercommunal par le biais d'une approche paysagère ? Club PLUi](#)
- [Communes rurales valorisez vos espaces publics et économisez sur leur entretien. FN CAUE, 2012](#)
- [Construire en Bresse. Valeurs et enjeux CAUE 71, 2011](#)
- [Construire en Bresse. Développer et aménager un village CAUE 71, non daté](#)
- [Construire en Bresse. Bâtir et habiter CAUE 71, 2011](#)

VOIR AUSSI...

Paysage et bâti, les enjeux exprimés par les habitants

Le village et la ville

Le logement ouvrier et les cités ouvrières dans le bassin de Montceau - Le Creusot

Les dates-clefs des paysages de Saône-et-Loire

Les enjeux paysagers liés à l'eau

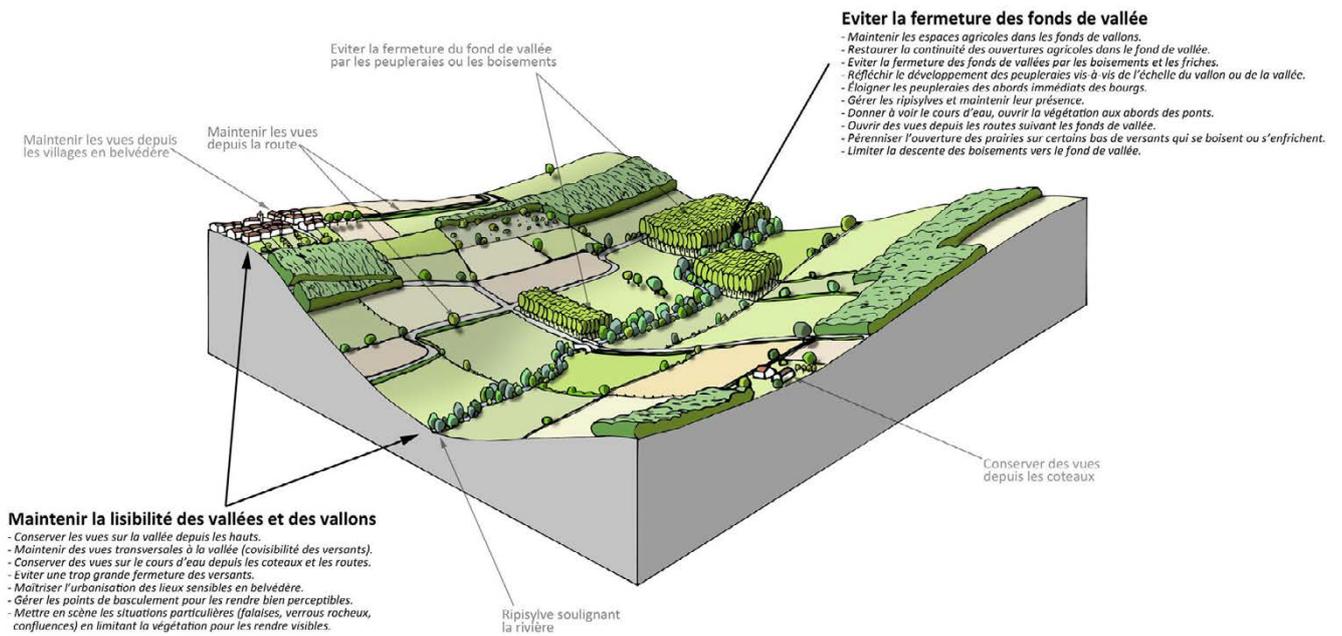
publié le 15 janvier 2019 (modifié le 8 avril 2019)

Le département a hérité son nom de sa situation au contact de deux bassins fluviaux : la Loire à l'Ouest et la Saône à l'Est. L'eau a été depuis longtemps aménagée car indispensable aux activités humaines : creusement de canaux, aménagement de ports, création d'étangs, drainage et assainissement des terres marécageuses (Bresse et Vallée de la Saône). Avec le déclin du transport fluvial, l'eau a un temps été délaissée. Mais aujourd'hui la présence de l'eau est de nouveau vécue comme un atout : pour le cadre de vie des habitants, pour les activités de loisir et de tourisme qui lui sont associées. Mettre en valeur la présence de l'eau dans le paysage relève de nouveau d'une logique de valorisation du territoire.

Affirmer la présence des vallées



Sommant



Maintenir la lisibilité des vallées et des vallons



Mettre en valeur des belvédères sur la rivière et sa vallée, depuis les routes et les villages. Gérer la végétation pour maintenir les vues.



Aménager et mettre en scène les belvédères sur la vallée.



Mettre en valeur les confluences (ici entre la Loire et Arroux) autour desquelles se sont implantés de nombreux villages.



Maintenir l'ouverture sur la vallée depuis les routes.



Conserver des vues sur la vallée depuis les coteaux et les routes. Gérer la végétation pour ouvrir des vues.



Soigner les itinéraires en balcon en gérant la végétation pour préserver les vues. Eviter l'enrichissement ou le boisement des pieds de versants.

Maintenir la lisibilité des vallées et des vallons

La présence de l'eau, parfois discrète, se laisse deviner grâce aux reliefs des vallées. Dans les paysages ondulés des collines bocagères, des côtes viticoles ou des grandes cultures des terrasses, les vallées plus importantes (Loire, Saône, Arroux, Dheune...) constituent un événement. Ces reliefs orientent les vues dans l'axe de la vallée le couloir tandis que les versants forment des belvédères offrant de larges panoramas. Ces directions dans le paysage sont tributaires du maintien des ouvertures

agricoles sur les versants ou depuis les fonds. La perception des vallons et des vallées depuis les crêtes est importante car elle en révèle l'existence. Ces vallées sont également des guides pour les routes les suivant en crête, dans les fonds ou en léger balcon en pied de coteau, dont la mise en valeur est nécessaire. Dans les grandes vallées, l'échelle est bien différente, l'étendue des vues est en recherche de repères. Il est donc essentiel de pouvoir se situer dans le large fond avec comme référent les coteaux qui la cadrent. L'enjeu est donc de favoriser la perception et la lecture du relief, tant depuis les hauts (belvédère) que dans le fond des vallées.

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver les vues sur la vallée depuis les hauts.
- Maintenir des vues transversales à la vallée (covisibilité des versants).
- Conserver des vues sur le cours d'eau depuis les coteaux et les routes.
- Encourager une bonne gestion des pieds de coteaux. Eviter une trop grande fermeture des versants.
- Maîtriser l'urbanisation des lieux sensibles en belvédère.
- Gérer les points de basculement pour les rendre bien perceptibles.
- Ouvrir des vues sur la vallée depuis les routes. Mettre en valeur des points de vue sur la vallée depuis les coteaux.
- Gérer et entretenir la ripisylve qui signale le passage de l'eau.
- Mettre en scène les situations particulières (falaises, verrous rocheux, confluences) en limitant la végétation pour les rendre visibles.
- Maintenir les vues depuis les points en belvédère.

Eviter la fermeture des fonds de vallées



Maintenir les prairies en fond de vallée et près des cours d'eau dans les vallées encaissées.



Restaurer la continuité des ouvertures agricoles dans le fond de vallée. Remettre en contact les petites ouvertures proches. Eviter la fermeture des fonds par les boisements et les friches.



Ouvrir les abords des cours d'eau pour les rendre visibles dans le paysage. Maintenir des espaces ouverts en prairie près du cours d'eau. Gérer la ripisylve qui signale le passage de l'eau.



Bien réfléchir la place des peupleraies pour éviter une fermeture de la vallée, notamment près des routes et des villages.



Conserver l'ouverture des prairies dans les fonds de vallée et en pied de coteau. Limiter la descente des boisements des versants vers le fond de vallée.

Eviter la fermeture des fonds de vallées

La perception du fond de la vallée joue un grand rôle dans la qualité du paysage. La clarté et la lisibilité de son organisation permettent de mettre en valeur le coteau et de se repérer. La lisibilité du cours d'eau, soulignée par la ripisylve, participe à une bonne lecture des lieux. Plus les vallées sont encaissées et intimes plus la vigilance doit être grande pour lutter contre son cloisonnement par la végétation arborée. La présence de prairies dans les fonds permet de garder une certaine ouverture, créant ainsi des continuités au fil de la vallée. La gestion des bas de coteaux participe également à la perception positive des couloirs des vallées en évitant la descente des boisements. Il est nécessaire de réfléchir également à la place des peupleraies et à leur gestion. De nombreuses routes des fonds qui donnent à voir les vallées, méritent une attention particulière pour leur mise en valeur. Un équilibre est à trouver entre la végétation arborée, les ouvertures agricoles des fonds et la présence de l'eau. Les fonds de vallons forment également un atout important pour la politique Trame verte et bleue de par leur rôle écologique.

Pistes d'actions envisageables :

- Maintenir les espaces agricoles dans les fonds de vallons.
- Restaurer la continuité des ouvertures agricoles dans le fond de vallée. Remettre en contact les petites ouvertures proches.
- Eviter la fermeture des fonds de vallées par les boisements et les friches.
- Réfléchir le développement des peupleraies vis-à-vis de l'échelle du vallon ou de la vallée, au regard de leur impact visuel. Éloigner les peupleraies des abords immédiats des bourgs.
- Gérer les ripisylves et maintenir leur présence.
- Conserver un minimum d'espaces enherbés et une végétation liée au passage de l'eau dans les fonds de vallons.
- Donner à voir le cours d'eau, ouvrir la végétation aux abords des ponts.
- Ouvrir des vues depuis les routes suivant les fonds de vallée.
- Pérenniser l'ouverture des prairies sur certains bas de versants qui se boisent ou s'enrichissent.
- Limiter la descente des boisements vers le fond de vallée. Eviter toute plantation forestière sur les prés dans les fonds.
- Maintenir les espaces de divagation de la Loire et du Doubs et leurs paysages particuliers : grèves, falaise d'érosion, bras morts...
- Gérer la végétation des abords des sablières qui referme trop les vues.

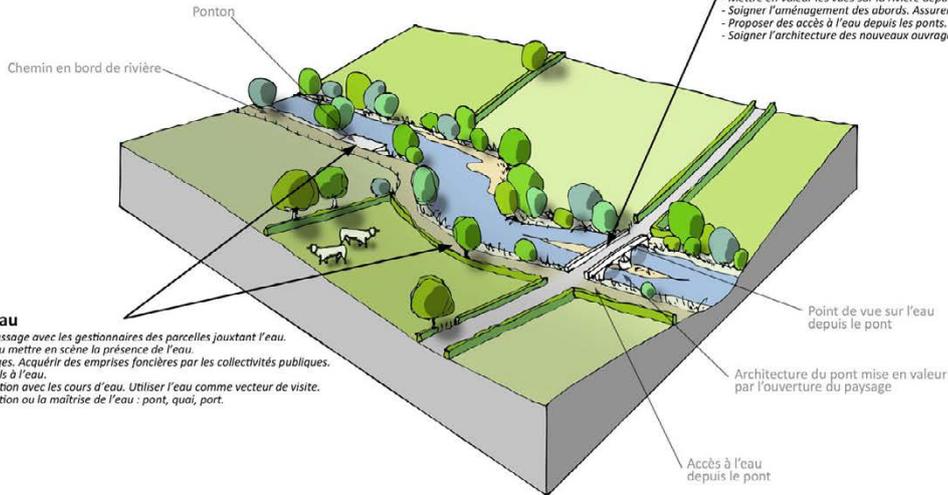
Voir et accéder à la rivière



Bourbon-Lancy

Mettre en valeur les ouvrages et leurs abords

- Dégager et révéler la silhouette du pont.
- Eloigner les peupleraies des abords immédiats des ouvrages.
- Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau depuis les ponts.
- Mettre en valeur les vues sur la rivière depuis le pont.
- Soigner l'aménagement des abords. Assurer un entretien suivi des accotements.
- Proposer des accès à l'eau depuis les ponts.
- Soigner l'architecture des nouveaux ouvrages d'art. Restaurer les ponts anciens.



Retrouver des accès à l'eau

- Mettre en place des conventions de passage avec les gestionnaires des parcelles jouxtant l'eau.
- Tirer parti des digues pour cheminer ou mettre en scène la présence de l'eau.
- Rétablir des chemins longeant les berges. Acquérir des emprises foncières par les collectivités publiques.
- Ouvrir et entretenir des accès ponctuels à l'eau.
- Prévoir des circulations douces en relation avec les cours d'eau. Utiliser l'eau comme vecteur de visite.
- Restaurer le patrimoine lié à la navigation ou la maîtrise de l'eau : pont, quai, port.

Retrouver les accès à l'eau



Donner accès au cours d'eau. Créer ou rouvrir des chemins. Retrouver des emprises publiques le long des cours d'eau.

Retrouver des accès publics le long des cours d'eau par l'acquisition d'emprises foncières ou la mise en place de conventions de passage avec les gestionnaires des parcelles jouxtant l'eau.



Valoriser le passage de la rivière aux abords des bourgs et villages. Créer des chemins entre le bourg et sa rivière.

Rétablir des chemins longeant les berges sur de longs linéaires.



Ouvrir et entretenir des accès ponctuels à l'eau.



Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau : moulin, bonde, seuil, rigole...

Retrouver les accès à l'eau

L'eau a un fort pouvoir attractif. C'est souvent l'un des premiers éléments du paysage cité par les habitants ou les élus, et identifié comme une richesse avec une dimension symbolique. C'est le lieu de nombreuses activités de détente (promenade, pêche, navigation). Pour reconnaître l'importance des cours d'eau, les voir, les côtoyer et les entretenir, il faut y avoir accès. Aujourd'hui, l'accès au cours d'eau n'est pas toujours possible en raison de la privatisation des berges ou d'une fermeture des abords par la végétation. Les chemins publics longeant la berge sont rares sauf le long des rivières navigables. Un travail sur la maîtrise foncière publique des abords de certains cours d'eau pourrait être engagé pour favoriser l'aménagement de chemins et la mise en

valeur du patrimoine (moulin, ports, quais). Ces chemins peuvent également permettre de faciliter l'entretien des berges et de la ripisylve.

Pistes d'actions envisageables :

- Retrouver des emprises publiques au bord de l'eau (achat, préemption).
- Mettre en place des conventions de passage avec les gestionnaires des parcelles jouxtant l'eau.
- Rétablir des chemins longeant les berges sur de longs linéaires.
- Ouvrir et entretenir des accès ponctuels à l'eau.
- Tirer parti des digues pour cheminer ou mettre en scène la présence de l'eau.
- Prévoir des circulations douces en relation avec les cours d'eau. Utiliser l'eau comme vecteur de visite (circuits, navigation).
- Restaurer le patrimoine lié à la navigation ou la maîtrise de l'eau : moulins, pont, quai, port. Mettre en valeur les petits ouvrages autour de l'eau.

Mettre en valeur les ouvrages et leurs abords



Bourbon-Lancy

Ouvrir le paysage de la vallée aux abords des bourgs et des ponts.



Savigny-sur-Grosne

Aménager des accès publics à la rivière depuis les ponts. Mettre en valeur les vues sur la rivière, sur l'ouvrage et le village.



Epinac

Dégager et révéler la silhouette du pont. Gérer la ripisylve et éloigner les peupleraies des abords immédiats des ouvrages.



St-Vincent-des-Prés

Restaurer comme ici les ponts anciens. Dégager et révéler la silhouette du pont par la gestion de la végétation.



Cronat

Soigner les abords des ponts. Entretien ces ouvrages dans le respect de leur architecture originelle.



St-Géroux-le-National

Sécuriser les ouvrages sans dénaturer leur qualité architecturale.



Ménétreuil

Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur la rivière depuis les ponts.

Mettre en valeur les ouvrages et leurs abords

Autour des franchissements de l'eau il se passe toujours un évènement. Les ponts constituent un moyen de découverte privilégié de l'eau. Tout d'un coup la perspective de la rivière apparaît, offrant la vision sur un autre monde. Le pont constitue aussi de loin un signal, et depuis les berges sa silhouette allie la prouesse technique et parfois une certaine majesté. Sa qualité architecturale et l'aménagement de ses abords comptent pour beaucoup dans la qualité des lieux. Le pont peut aussi donner l'occasion de s'arrêter et d'accéder à l'eau. A travers la Saône-et-Loire, les ouvrages d'art expriment une diversité architecturale remarquable qui mérite d'être mise en valeur au fil des itinéraires.

Pistes d'actions envisageables :

- Faire attention à l'architecture des nouveaux ouvrages d'art. Restaurer les ponts anciens. Harmoniser les aménagements avec les matériaux du pont.
- Eviter le fleurissement excessif des garde-corps du pont qui finit par masquer la rivière.
- Mettre en valeur la perspective de l'axe du pont. Dégager et révéler la silhouette du pont. Éloigner les peupleraies des abords immédiats des ouvrages.
- Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau depuis les ponts. Mettre en valeur les vues sur la rivière depuis le pont.
- Apporter une attention particulière à l'aménagement des abords. Assurer un entretien suivi des accotements.
- Proposer des accès à l'eau depuis les ponts. Connecter le pont à son environnement : accès piéton, liaison avec les berges...

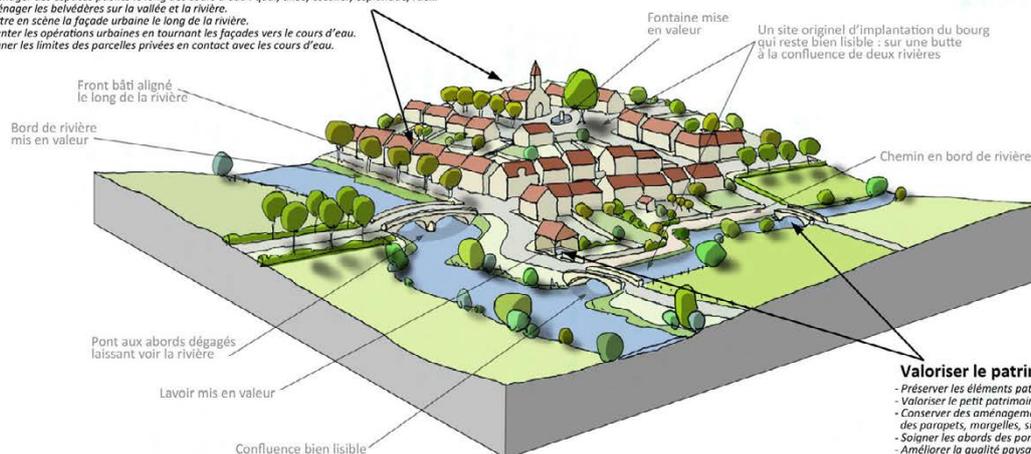
Mettre en valeur l'eau dans les bourgs



Mâcon

Révéler les sites urbains au bord de l'eau

- Révéler le lien historique du bourg ou de la ville avec le cours d'eau.
- Clarifier la lisibilité du site urbain d'origine : fond de vallée, pied de coteau, confluence...
- Eviter les développements urbains venant anéantir la perception du site d'origine de la ville.
- Gérer la végétation pour mieux voir l'eau et les fronts bâtis.
- Retrouver des emprises publiques le long des cours d'eau. Favoriser l'accès à l'eau.
- Retrouver des plages sur la rivière dans des conditions de sécurité maîtrisées.
- Mettre en valeur le cours d'eau comme un élément fédérateur dans la traversée du bourg.
- Utiliser l'eau comme un lien entre les quartiers dans les villes importantes.
- Aménager des espaces publics le long des cours d'eau : quai, allée, escalier, esplanade, rue...
- Aménager les belvédères sur la vallée et la rivière.
- Mettre en scène la façade urbaine le long de la rivière.
- Orienter les opérations urbaines en tournant les façades vers le cours d'eau.
- Soigner les limites des parcelles privées en contact avec le cours d'eau.



Valoriser le patrimoine lié à l'eau

- Préserver les éléments patrimoniaux, mais aussi leurs abords.
- Valoriser le petit patrimoine tout en préservant sa sobriété.
- Conserver des aménagements simples tout au long du cours d'eau : matériaux des parapets, margelles, signalétique, escaliers, ponceau, plantations, mails...
- Soigner les abords des ponts et leur architecture.
- Améliorer la qualité paysagère les équipements plus récents en bord de rivière.
- Valoriser le patrimoine hydraulique des anciennes usines.

Révéler les sites urbains au bord de l'eau



Clarifier la lisibilité du site urbain d'origine comme ici à la confluence du Doubs et de la Saône.



Aménager des espaces publics le long des cours d'eau. Valoriser les fronts urbains sur la rivière



Mettre en valeur l'eau dans la ville. Composer comme ici des espaces publics avec l'eau.



Prendre en compte comme ici le caractère rural du village, dans les aménagements.



Utiliser l'eau comme élément fondateur des espaces publics. Orienter les opérations urbaines en tournant les façades vers le cours d'eau.



Privilégier comme ici, des aménagements sobres avec des matériaux de qualité.

Révéler les sites urbains au bord de l'eau

Dans le département de la Saône-et-Loire, l'urbanisation compose de multiples façons avec l'eau. L'histoire des villes, des bourgs et des villages souligne une origine bien souvent liée à cette ressource (eau potable, force hydraulique, voie de transport), signale une position stratégique (éperon, point de passage), ou encore montre une maîtrise de l'eau à des fins agricoles (vivier, rigoles, étang). Le rapport des sites urbains avec la rivière a toujours eu une grande importance. La logique d'implantation des constructions a composé avec la rivière et la topographie de la vallée. Certains fronts urbains majestueux en témoignent (Chalon-sur-Saône, Mâcon, Tournus), tout comme des bourgs traversés de canaux et rivières (Charolles, Paray-le-Monial). La présence de l'eau constitue un atout indéniable et prisé. L'enjeu est de mettre en valeur la composition de la ville avec la rivière. Cela peut s'appuyer sur sa dimension historique, qui mérite d'être prise en compte et valorisée pour que perdure sa lisibilité dans le paysage. Cela peut faire appel à de nouveaux aménagements pour mettre en valeur l'eau à proximité.

Quelques pistes d'actions envisageables :

- Révéler le lien historique du bourg ou de la ville avec le cours d'eau.
- Clarifier la lisibilité du site urbain d'origine : fond de vallée, pied de coteau, confluence, verrou...
- Eviter les développements urbains venant anéantir la perception du site d'origine de la ville.
- Gérer la végétation pour mieux voir l'eau et les fronts bâtis.
- Retrouver des emprises publiques le long des cours d'eau. Favoriser l'accès à l'eau.
- Retrouver des plages sur la rivière dans des conditions de sécurité maîtrisées.
- Mettre en valeur le cours d'eau comme un élément fédérateur dans la traversée du bourg.
- Utiliser l'eau comme lien entre les quartiers dans les grandes villes (voies piétonnes et cyclables).
- Aménager des espaces publics le long des cours d'eau : quai, allée, escalier, esplanade, rue...
- Aménager les belvédères sur la vallée et la rivière.
- Mettre en scène la façade urbaine le long de la rivière.
- Orienter les opérations urbaines en tournant les façades vers le cours d'eau.
- Soigner les limites des parcelles privées en contact avec les cours d'eau.

Valoriser le patrimoine lié à l'eau



Salornay-sur-Guye

Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur le petit patrimoine lié à l'eau : moulin, lavoir...



Loumand

Entretien et valoriser le petit patrimoine lié à l'eau.



Glux-en-Glenne

Inventorier et valoriser le petit patrimoine lié à l'eau : puits, fontaines, sources, moulin, lavoirs, ponts...



St-Julien-de-Jonzy



Culseaux

Restaurer le petit patrimoine lié à l'eau et aménager ses abords avec des matériaux simples mais de qualité.

Valoriser le patrimoine lié à l'eau

A une autre échelle, de nombreux éléments, liés à la présence de l'eau, apportent une qualité au paysage des bourgs. Ils méritent d'être mis en valeur dans la composition de la ville et des espaces publics : lavoir, petit ouvrage d'art, port, pont, puits, fontaine, moulin, quai... Leur présence raconte les anciens usages de l'eau, la met en scène ou bien signale son passage. Ces éléments souffrent parfois de délabrement ou d'opérations d'aménagement qui en banalisent leur charme. L'enjeu est de les remettre à jour et de les conforter pour qu'ils continuent à participer à la qualité des lieux.

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver les éléments patrimoniaux, mais aussi leurs abords.
- Conserver un vocabulaire d'aménagement simple et à l'échelle du site tout au long du cours d'eau : matériaux des parapets, margelles, signalétique, escaliers, ponceau, plantations, mails...
- Soigner les abords des ponts et leur architecture.
- Améliorer la qualité paysagère les équipements plus récents en bord de rivière (station d'épuration, vannes, ouvrages hydrauliques au pied des ponts, barrage...) dont la qualité n'est que rarement à la hauteur du patrimoine hydraulique hérité.

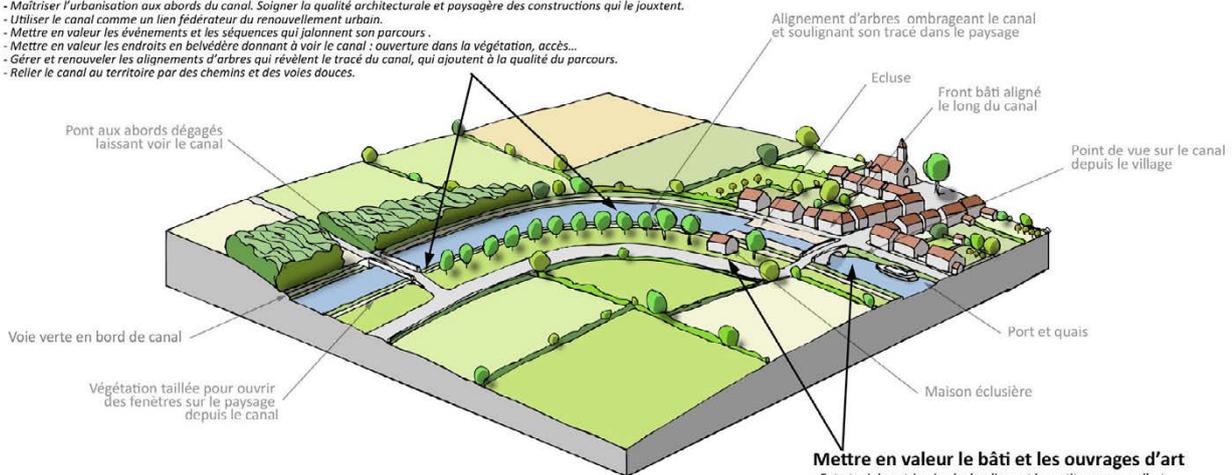
Valoriser le canal



Ciry-le-Noble

Valoriser et mettre en scène le paysage du canal

- Ouvrir les vues sur les événements qui jalonnent le parcours : silhouette des bourgs, châteaux, rivières, écluses, relief.
- Dégager des vues sur le canal depuis les routes, les villages et le paysage environnant.
- Éloigner les grandes peupleraies des abords immédiats du canal surtout près des ouvrages.
- Maîtriser l'urbanisation aux abords du canal. Soigner la qualité architecturale et paysagère des constructions qui le jouxtent.
- Utiliser le canal comme un lien fédérateur du renouvellement urbain.
- Mettre en valeur les événements et les séquences qui jalonnent son parcours.
- Mettre en valeur les endroits en belvédère donnant à voir le canal : ouverture dans la végétation, accès...
- Gérer et renouveler les alignements d'arbres qui révèlent le tracé du canal, qui ajoutent à la qualité du parcours.
- Relier le canal au territoire par des chemins et des voies douces.



Mettre en valeur le bâti et les ouvrages d'art

- Entretien du patrimoine hydraulique et les petits ouvrages d'art.
- Mettre en valeur les maisons éclusières.
- Veiller à la qualité des ouvrages contemporains.
- Utiliser des matériaux en accord avec l'identité architecturale du canal : fer et pierre.
- Soigner l'aménagement des abords du canal, particulièrement près des ports et des bourgs.
- Connecter les ouvrages à leur environnement : accès piéton, liaison avec les berges...
- Créer des possibilités de se stationner à proximité des ouvrages.
- Ouvrir le paysage autour des ouvrages. Dégager la silhouette du pont.

Valoriser et mettre en scène le paysage du canal



Mettre en valeur les maisons éclésières. Aménager et gérer avec soin les abords des écluses et les ports, comme ici à Dennevy.

Utiliser des matériaux en accord avec l'identité architecturale du canal : le fer et la pierre.



Valoriser les canaux en gérant la végétation pour ouvrir des vues sur les différents ouvrages. Valoriser le patrimoine lié à l'eau (port, quai, digue, pont...) en privilégiant une simplicité d'aménagement, avec une palette de matériaux restreinte : pierre, métal, herbe, arbre.



Mettre en valeur les ouvrages singuliers et leurs abords comme ici le pont-levis à Montceau, ou le pont-Canal à Digoin.

Valoriser et mettre en scène le paysage du canal

De Chalon-sur-Saône à Digoin, le canal du Centre traverse une grande diversité de paysages tant rural (terrasses de la Saône, bocage du Charolais...) qu'urbain (Bassin Minier, Digoin, Paray-le-Monial, Chagny...). Cette variété contribue à l'attrait de son parcours depuis les berges et sur l'eau. La qualité des vues (vues lointaines, perspective du canal, perception des abords directs) constitue un atout primordial. L'intérêt est d'offrir depuis le canal une perception des points forts et de la richesse des paysages traversés. Depuis l'extérieur, le fait de le voir, accompagné par endroit d'un alignement d'arbres majestueux, participe à l'attractivité des lieux. Cette voie d'eau, ses pistes cyclables ou ses chemins qui innervent le département constituent une opportunité inestimable de découverte. Son attrait tient également à la gestion de la végétation et à un aménagement soigné de ses abords et de ses équipements (port, chemin de halage, écluse, pont...).

Pistes d'actions envisageables :

- Ouvrir les vues depuis le canal sur les événements qui jalonnent le parcours : relief, silhouette des bourgs, château, rivière, écluse...
- Dégager des vues sur le canal depuis les routes, les villages et le paysage environnant. Éloigner les grandes peupleraies des abords immédiats du canal surtout près des ouvrages.
- Maîtriser l'urbanisation aux abords du canal. Être exigeant sur la qualité architecturale et paysagère des constructions qui le joutent.
- Utiliser le canal comme un lien fédérateur du renouvellement urbain.
- Qualifier et donner un usage aux abords urbains du canal.
- Mettre en valeur les événements et les séquences qui jalonnent son parcours.
- Mettre en valeur les endroits en belvédère donnant à voir le canal : ouverture dans la végétation, accès...
- Gérer et renouveler les alignements d'arbres qui révèlent le tracé du canal dans le paysage, qui ajoutent à la qualité du parcours et mettent en scène les perspectives.
- Utiliser la politique Trame verte et bleue pour mettre en valeur le canal et ses abords.
- Relier le canal au territoire par des chemins et des voies douces.

Mettre en valeur le bâti et les ouvrages d'art



Champforgeuil



Saint-Julien-sur-Dheune

Remettre le canal en contact avec le paysage environnant en gérant la végétation, en ouvrant des fenêtres sur le paysage, comme ici à St-Julien-sur-Dheune.



Blanzay



Digoin



Paray-le-Monial

Valoriser les accroches du canal dans les bourgs. Aménager avec soin les abords des écluses et les ports. Concilier stationnement et convivialité des espaces publics.

Maîtriser l'urbanisation aux abords du canal. Être exigeant sur la qualité architecturale et paysagère des constructions qui le jouxtent.

Penser aux alignement d'arbres pour accompagner l'entrée du canal dans la ville.

Mettre en valeur le bâti et les ouvrages d'art

Les ouvrages permettant de côtoyer le canal et de le franchir sont des points d'accroche intéressants à mettre en valeur. Le pont-canal à Digoin en constitue un exemple majestueux. Les ponts offrent une découverte privilégiée du canal et en constituent l'accès le plus évident. Le franchissement d'une écluse ou le passage d'un pont constitue un événement, dont l'intérêt dépend de la qualité architecturale de l'ouvrage ainsi que de l'aménagement de ses abords. C'est souvent également un point de halte pour les usagers du canal, parfois groupé avec la présence d'un quai ou d'une maison éclusière. La grande diversité des ouvrages mérite d'être mise en valeur au fil de l'eau pour renforcer le pouvoir attractif du canal.

Pistes d'actions envisageables :

- Entretien du patrimoine hydraulique et des petits ouvrages d'art.
- Mettre en valeur les maisons éclusières.
- Veiller à la qualité des ouvrages contemporains.
- Utiliser des matériaux en accord avec l'identité architecturale du canal : fer et pierre.
- Soigner l'aménagement des abords du canal, particulièrement près des ports et des bourgs.
- Connecter les ouvrages à leur environnement : accès piéton, liaison avec les berges...
- Créer des possibilités de se stationner à proximité des ouvrages.
- Ouvrir le paysage autour des ouvrages. Dégager la silhouette du pont.

Valoriser la présence des étangs



St-Eusèbe

Tirer parti de la présence des plans d'eau

- Conserver des perspectives vers la surface de l'eau depuis les abords du lac.
- Maintenir des vues sur les étangs depuis l'espace public.
- Favoriser une végétation herbacée sur des berges en pentes douces.
- Avoir une inscription lisible du lac dans le paysage et son site.
- Favoriser l'accès aux points de découvertes en belvédère ou à proximité du lac.
- Réaliser des aménagements de qualité sur ces points de vision.
- Conserver des aménagements simples en accord avec l'aspect naturel du lac.
- Créer des cheminements adaptés et prenant en compte les atouts du site.
- Aménager les abords du lac en évitant une artificialisation du site.
- Maîtriser le foncier autour des étangs urbains.
- Aménager en respectant l'esprit et la qualité architecturale des ouvrages.
- Veiller à la qualité des ouvrages contemporains.



Accompagner la reconversion des sablières ou des anciens sites miniers

- Identifier le futur gestionnaire du site, interlocuteur principal au fil du temps pour l'évolution du site.
- Déterminer l'affectation après exploitation : espace public ou restant privé, lieu de loisirs ou à vocation naturelle...
- Intégrer le site d'exploitation dans une prévision à long terme de l'évolution de la commune.
- Négocier le projet de remise en état avec les collectivités limitrophes.
- Faire concorder le projet futur d'utilisation du lieu avec la remise en état effectuée par l'exploitant.
- Pré-verdir et réfléchir l'installation des activités à venir.
- Rétablir des liaisons douces traversant le site ou y menant une fois le site mis en sécurité et aménagé.
- Éviter une fermeture des abords des exploitations par la végétation.
- Rendre accessibles les ambiances « entourées d'eau ».
- Pérenniser l'aspect minéral de certaines berges.
- Reprofiler les berges trop raides.
- Créer des points de vue sur le site.
- Mettre en scène l'eau dans sa diversité.

Requalifier les bassins avec des formes simples, allongées dans le sens de la vallée. Proscrire les presqu'îles, les formes trop complexes avec de nombreux redans ou les formes trop géométriques.

Accompagner la reconversion des sablières ou des anciens sites miniers



Valoriser les anciens sites miniers pour le public, en particulier ceux qui comme ici bordent la ville.



Reconnecter les anciens sites miniers avec les villes. Mettre en valeur la présence de l'eau. Préserver des berges ouvertes en prairie, éviter la fermeture du paysage par la végétation.



Retrouver une vocation pour les anciennes sablières. Etudier des projets d'ouverture au public.



Déterminer l'affectation de la carrière après exploitation : espace public ou restant privé, lieu de loisirs ou à vocation naturelle...



Etudier des projets d'ouverture au public. Faire concorder le projet futur d'utilisation du lieu avec la remise en état effectuée par l'exploitant.

Accompagner la reconversion des sablières ou des anciens sites miniers

Les anciennes sablières et mines sont souvent identifiées par les habitants et les collectivités comme des lieux à valoriser, notamment en raison de la présence de l'eau, support d'activités récréatives, ou pour valoriser l'histoire minière ou des milieux écologiques originaux.

Pour les sites encore en exploitation, il est intéressant d'avoir une prédéfinition du projet de réhabilitation pour influencer le déroulement de l'exploitation et gagner du temps pour la remise en état future. L'identification précoce du futur gestionnaire du site est souvent la garantie d'un projet de réhabilitation abouti. La mise en valeur du site passe par un projet d'ensemble qui allie mise en scène de l'existant, insertion dans le paysage, accessibilité pour les usagers et mesures pour l'environnement.

Pistes d'actions envisageables :

- Identifier le futur gestionnaire du site réaménagé, interlocuteur principal au fil du temps pour l'évolution du site.
- Déterminer l'affectation de la carrière après exploitation : espace public ou restant privé, lieu de loisirs ou à vocation naturelle...
- Intégrer le site d'exploitation dans une prévision à long terme de l'évolution de la commune.
- Négocier le projet de remise en état avec les collectivités limitrophes.
- Faire concorder le projet futur d'utilisation du lieu avec la remise en état effectuée par l'exploitant.
- Pré-verdir et réfléchir l'installation des activités à venir.
- Rétablir des liaisons douces traversant le site ou y menant une fois le site mis en sécurité et aménagé. Reconnecter le site d'exploitation à son environnement.
- Eviter une fermeture des abords des exploitations par la végétation.
- Rendre accessibles les ambiances « entourées d'eau ».
- Pérenniser l'aspect minéral de certaines berges.
- Reprofiler les berges trop raides. Requalifier les bassins avec des formes simples, allongées dans le sens de la vallée.
- Proscrire les presqu'îles, les formes trop complexes avec de nombreux redans ou les formes trop géométriques.
- Reprofiler les berges trop raides.
- Créer des points de vue sur le site.
- Mettre en scène l'eau dans sa diversité.

Tirer parti de la présence des plans d'eau



Roussillon-en-Morvan

Gérer la végétation en bord d'étang pour ouvrir des vues depuis les routes et les chemins.



La Frette

Mettre en valeur les vues sur l'étang depuis les routes et les digues.



Uchon

Rétablir des chemins permettant de côtoyer l'eau. Acquérir des emprises foncières pour retrouver des accès publics à certains étangs.



Montmort

Acquérir des emprises foncières pour retrouver des accès publics à certains étangs. Aménager les abords du lac avec simplicité.



Grury

Maîtriser le foncier autour des étangs urbains. Aménager des accès publics à l'eau.



La Clayette

Mettre en valeur la présence de l'eau dans les bourgs. En faire un support de l'espace public.

Tirer parti de la présence des plans d'eau

Plusieurs types d'étangs et de retenues d'eau sont présents dans le département. Certains sont forestiers, d'autres s'insèrent dans le bocage, d'autres encore sont bordés par l'urbanisation. Leur mise en valeur nécessite une approche paysagère fine en adéquation avec le site et les usages. A chaque fois les enjeux reposent sur le fait que l'eau doit composer de la manière la plus harmonieuse avec son contexte, en révélant ses atouts et permettent une fréquentation mesurée si leur statut est public. L'accessibilité à l'eau, l'ouverture des vues, la gestion de la végétation, la gestion et la qualité des ouvrages, la qualité des aménagements ou encore la prise en compte des aspects environnementaux sont à considérer.

Pistes d'actions envisageables :

- Ménager des ouvertures dans la végétation rivulaire en respectant l'environnement.
- Conserver des perspectives vers la surface de l'eau depuis les abords du lac. Maintenir des vues sur les étangs depuis l'espace public.
- Favoriser une végétation herbacée sur des berges en pentes douces pour créer une transition avec les prairies ou la forêt.
- Avoir une inscription lisible du lac dans le paysage et son site.
- Favoriser l'accès aux points de découvertes en belvédère ou à proximité du lac.
- Réaliser des aménagements de qualité sur ces points de vision.
- Conserver des aménagements simples en accord avec l'aspect naturel du lac.
- Créer des cheminements adaptés et prenant en compte les atouts du site.
- Aménager les abords du lac en évitant une artificialisation du site.
- Maîtriser le foncier autour des étangs urbains.
- Aménager en respectant l'esprit et la qualité architecturale des ouvrages. Veiller à la qualité des ouvrages contemporains.

Bibliographie Eau et paysage

Guide

- [Guide d'entretien des cours d'eau en Saône-et-Loire. DDT 71, 2016](#)

Plaquette

- [Charte départementale "Zones humides et travaux hydrauliques ruraux" Texte de la charte. DDT 71 et Chambre d'agriculture, 2011](#)
- [Charte départementale "Zones humides et travaux hydrauliques ruraux" Référentiel technique. DDT 71 et Chambre d'agriculture, 2011](#)
- [Végétation des berges et ripisylve](#)

Exemple-fiche de cas

- [Aménagement d'étang - fiche de cas. CAUE 71, 2012](#)

Ouvrage et étude

- Rivières et paysages. La Martinière 2003, Marie-France Dupuis-Tate et Bernard Fischesser.

VOIR AUSSI...

Paysage et eau, les enjeux exprimés par les habitants

La voie

L'eau

Les canaux de Saône-et-Loire

Les dates-clefs des paysages de Saône-et-Loire

Les enjeux paysagers liés à la route et au chemin

publié le 15 janvier 2019 (modifié le 8 avril 2019)

Le paysage perçu depuis la route est souvent la première impression du territoire et l'image du département en dépend. C'est aussi l'un des principaux paysages quotidiens de ceux qui y vivent.

Dans les collines, les routes empruntent souvent les lignes de crête, reliant les villages dont beaucoup sont situés en hauteur. La route traverse les bourgs, passe par des points hauts et des vallées. Les voies offrent de larges vues panoramiques sur les paysages du département.

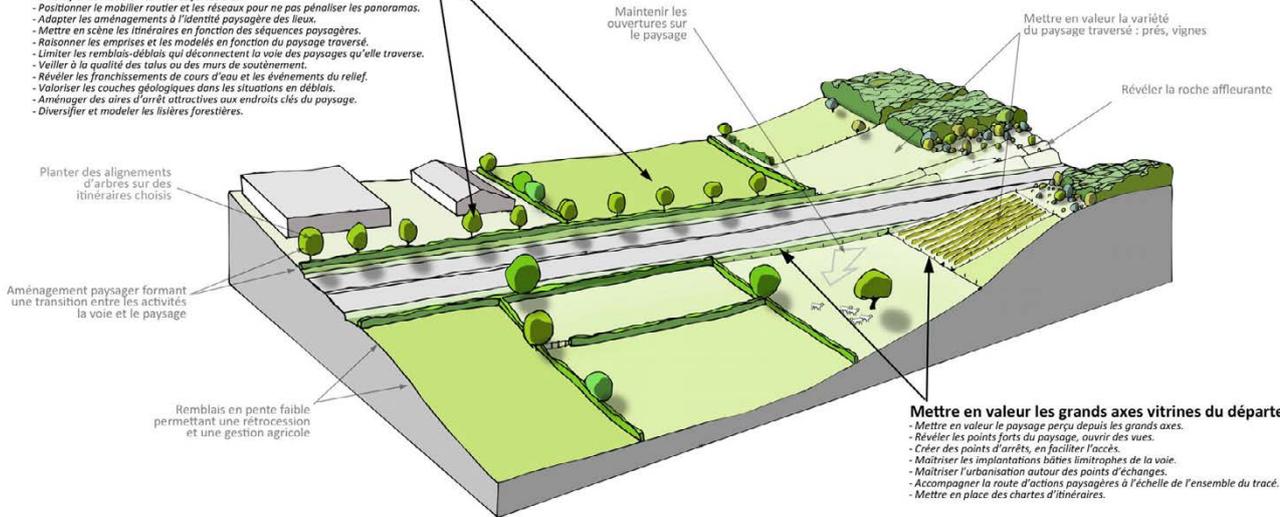
Valoriser les itinéraires majeurs de découverte



Vinzelles

Accompagner les infrastructures d'un projet de paysage

- Mettre en place une charte d'itinéraire ou des actions du type 1% paysage sur les grands axes.
- Elaborer des plans de gestion des dépendances vertes.
- Pérenniser et planter des alignements d'arbres sur des itinéraires choisis.
- Gérer la végétation proche de la route afin de pérenniser les vues.
- Diversifier et modeler les lisières forestières.
- Positionner le mobilier routier et les réseaux pour ne pas pénaliser les panoramas.
- Adapter les aménagements à l'identité paysagère des lieux.
- Mettre en scène les itinéraires en fonction des séquences paysagères.
- Raisonner les emprises et les modèles en fonction du paysage traversé.
- Limiter les remblais-déblais qui déconnectent la voie des paysages qu'elle traverse.
- Veiller à la qualité des talus ou des murs de soutènement.
- Révéler les franchissements de cours d'eau et les événements du relief.
- Valoriser les couches géologiques dans les situations en déblais.
- Aménager des aires d'arrêt attractives aux endroits clés du paysage.
- Diversifier et modeler les lisières forestières.



Mettre en valeur les grands axes vitrines du département

- Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grands axes.
- Révéler les points forts du paysage, ouvrir des vues.
- Créer des points d'arrêts, en faciliter l'accès.
- Maîtriser les implantations bâties limitrophes de la voie.
- Maîtriser l'urbanisation autour des points d'échanges.
- Accompagner la route d'actions paysagères à l'échelle de l'ensemble du tracé.
- Mettre en place des chartes d'itinéraires.

Mettre en valeur les grands axes vitrines du département



Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grands axes.



Maîtriser l'urbanisation limitrophe de la voie, en particulier autour des carrefours ou des échangeurs.



Maintenir des vues, lorsque c'est possible sans nuisances, sur des éléments remarquables du paysage comme ici la silhouette d'un village perché.



faire attention à la cohérence entre le message des panneaux touristiques qui vantent le patrimoine local et l'emplacement choisi pour les implanter qui n'est parfois pas très qualitatif.

Mettre en valeur les grands axes vitrines du département

Les voies principales concentrent l'essentiel du trafic de transit qui traverse le département et constituent souvent la première perception des paysages de la Saône-et-Loire. Ces axes constituent autant de vitrines qu'il est important de prendre en compte. La mise en scène du paysage perçu par l'utilisateur revêt une importance pour l'image du département. Les voies ferrées ne doivent également pas être oubliées notamment aux abords des grandes villes. Il convient d'être particulièrement vigilant sur l'évolution des paysages perçus depuis ces axes.

Les enjeux paysagers varient selon les axes considérés, ainsi, à titre d'exemple mais de façon non exhaustive :

- l'A6, la RD 906, la voie ferrée dans la vallée de la Saône avec des enjeux de maîtrise de l'étalement urbain, de perception du coteau ou encore de la rivière.
- la RN 79 traversant la Côte Mâconnaise et le Charolais avec des enjeux concernant les vues sur le paysage viticole (étalement urbain, château, vignes, relief), puis sur la perception du bocage et les périphéries de Charolles et Paray-le-Monial.
- la RN 70 traversant le Bassin-Minier avec des enjeux de vitrine sur les activités, les usines, de maîtrise de l'étalement urbain, de perception du canal et des étangs, ou encore des poches agricoles.

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grands axes.
- Révéler les points forts du paysage, ouvrir des vues.
- Créer des points d'arrêts, en faciliter l'accès.
- Maîtriser les implantations bâties limitrophes de l'axe.
- Maîtriser l'urbanisation autour des points d'échanges.
- Accompagner la route d'actions paysagères à l'échelle de l'ensemble du tracé.
- Mettre en place des chartes d'itinéraires.

Accompagner les infrastructures d'un projet de paysage



Blanzay
Limiter les remblais-déblais qui déconnectent la voie des paysages qu'elle traverse. Veiller à la qualité des talus ou des murs de soutènement.



Sennecey-le-Grand
Pérenniser et planter des alignements d'arbres sur des itinéraires choisis.



Givry
Diversifier et modeler les lisières forestières. Eviter un traitement homogène de la lisière sur de longs linéaires.



Blanzay
Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes.



Gévelard
Soigner le paysage perçu depuis les grands axes. Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route.



Charolles
Révéler les franchissements de cours d'eau par des ouvrages d'art de qualité.



Verosvres
Valoriser les couches géologiques dans les situations en déblais.

Accompagner les infrastructures d'un projet de paysage

Les grands axes nous proposent bien souvent des aménagements standardisés, qui contribuent à banaliser les parcours en les rendant similaires : terrassements standards des talus, plantations qui comblent l'espace, abattage sans remplacement des alignements majestueux d'arbres... La route peut devenir un vecteur de découverte des paysages à condition que sa conception s'attache à valoriser l'identité des territoires traversés : calage des modelés et des plantations afin de valoriser les ouvertures sur le paysage et les points de vue intéressants, prise en compte des contrastes du paysage dans les ambiances routières, mise en valeur des composantes paysagères. Le projet routier est également une opportunité de création de paysage aussi bien à l'échelle de l'ouvrage que du territoire traversé : création de nouveaux événements majeurs (ouverture de points de vue, franchissements de vallée, mise à nu des couches géologiques...), composition d'un nouveau paysage par le projet routier (ouvrages d'art magnifiant la traversée de la vallée, grands alignements d'arbres signalant le tracé dans la plaine...). La gestion des abords directs de la route a une grande importance dans la perception des parcours des paysages et mérite une attention particulière.

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en place une charte d'itinéraire ou des actions du type 1% paysage sur les grands axes.
- Adapter les aménagements à l'identité paysagère des lieux.
- Mettre en scène les itinéraires en fonction des séquences paysagères.
- Raisonner les emprises et les modelés en fonction du paysage traversé. Limiter les remblais-déblais qui déconnectent la voie des paysages qu'elle traverse. Veiller à la qualité des talus ou des murs de soutènement.
- Adapter les choix de plantations à l'identité des paysages traversés. Pérenniser et planter des alignements d'arbres sur des itinéraires choisis.
- Élaborer des plans de gestion des dépendances vertes. Gérer la végétation proche de la route afin de pérenniser les vues.
- Diversifier et modeler les lisières forestières.
- Révéler les franchissements de cours d'eau et les événements du relief.
- Valoriser les couches géologiques dans les situations en déblais.
- Aménager des aires d'arrêt attractives aux endroits clés du paysage.
- Adapter et positionner le mobilier routier et les réseaux pour ne pas pénaliser ou parasiter les panoramas.

Affirmer la qualité des traversées et des entrées de bourg



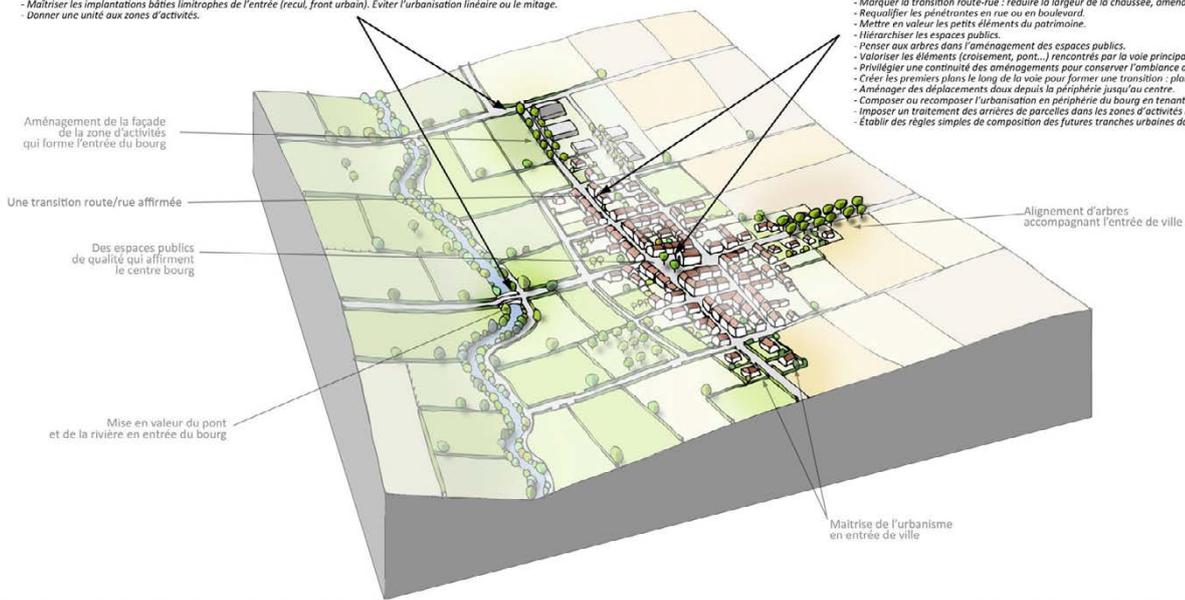
Rancy

Révéler l'entrée dans la ville

- Mettre en valeur les vues au fur et à mesure de l'approche du bourg.
- Mettre en scène le clocher ou le bâti en ligne de mire.
- Créer un événement marquant l'entrée, mettre en valeur un élément repère : pont, moulin, rivière, cimetière, alignement d'arbres...
- Conserver ou préempter des emprises publiques le long des voies pour aménager l'entrée.
- Soigner l'aménagement et la gestion des voies d'accès au bourg et de leurs abords. Enfoirer les réseaux aériens.
- Aménager les abords de la voie pour redonner une unité à une urbanisation parfois disparate.
- Requalifier les pénétrantes en rue ou en boulevard.
- Maîtriser les implantations bâties limitrophes de l'entrée (recul, front urbain). Eviter l'urbanisation linéaire ou le mitage.
- Donner une unité aux zones d'activités.

Aménager les traversées de bourg

- Marquer la transition route-rue : réduire la largeur de la chaussée, aménager les bas-côtés.
- Requalifier les pénétrantes en rue ou en boulevard.
- Mettre en valeur les petits éléments du patrimoine.
- Hiérarchiser les espaces publics.
- Penser aux arbres dans l'aménagement des espaces publics.
- Valoriser les éléments (croisement, pont...) rencontrés par la voie principale.
- Privilégier une continuité des aménagements pour conserver l'ambiance des traversées.
- Créer les premiers plans le long de la voie pour former une transition : plantation d'arbres par exemple.
- Aménager des déplacements doux depuis la périphérie jusqu'au centre.
- Composer ou recomposer l'urbanisation en périphérie du bourg en tenant compte de la voie d'entrée.
- Imposer un traitement des arrières de parcelles dans les zones d'activités le long de la traversée.
- Etablir des règles simples de composition des futures tranches urbaines dans les documents d'urbanisme.



Révéler l'entrée dans la ville



Maîtriser les implantations bâties limitrophes de la voie d'entrée (recul, front urbain). Eviter l'urbanisation linéaire ou le mitage qui forment trop souvent le premier contact avec le bourg.

Soigner l'aménagement des voies d'accès au bourg, par exemple comme ici avec un alignement d'arbres



Soigner comme ici, l'aménagement et la gestion des entrées et des pénétrantes, en particulier aux abords des zones d'activités.

Aménager les abords de la voie pour redonner une unité à une urbanisation parfois disparate.

Révéler l'entrée dans la ville

L'entrée dans le bourg constitue le passage du paysage agricole à celui de la ville. Après une découverte de la silhouette urbaine, l'entrée constitue une séquence plus ou moins longue, ou parfois une transition plus nette. L'aménagement des abords de la voie participe à la qualité de cette progression, en marquant la transition (ou la rupture suivant les contextes) depuis la route vers une rue au caractère urbain : resserrement de la voie, aménagement structurant l'espace (alignement d'arbres, haie basse, contre-allée, revêtement de sol...), maîtrise des vues et des perspectives... L'aménagement de la voie et de ses abords permet également de redonner une unité au tissu urbain parfois disparate des périphéries. L'enjeu est également de maîtriser finement les développements urbains futurs qui contribueront fortement au caractère de l'entrée.

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur les vues au fur et à mesure de l'approche du bourg. Mettre en scène le clocher ou le bâti en ligne de mire.
- Créer un événement marquant l'entrée, mettre en valeur un élément repère : pont, moulin, rivière, cimetière, alignement d'arbres...
- Soigner l'aménagement et la gestion des voies d'accès au bourg et de leurs abords. Enfouir les réseaux aériens.
- Conserver ou préempter des emprises publiques le long des voies pour aménager l'entrée. Requalifier les pénétrantes en rue ou en boulevard.
- Aménager les abords de la voie pour redonner une unité à une urbanisation parfois disparate.
- Maîtriser les implantations bâties limitrophes de la voie d'entrée (recul, front urbain). Eviter l'urbanisation linéaire ou le mitage qui forment trop souvent le premier contact avec le bourg.
- Donner une unité aux zones d'activités. Mutualiser et planter les parkings des zones commerciales.

Aménager les traversées



Pierre-de-Bresse

Aménager les entrées pour marquer une transition ou un point de basculement dans le milieu urbain. Soigner les espaces publics pour redonner une cohérence aux faubourgs à l'architecture disparate.



Sassenay

Aménager les espaces publics pour réduire visuellement l'emprise de la voie, ici par la présence de la haie.



St-Yan

Marquer la transition route-rue : réduire la largeur de la chaussée, aménager les bas-côtés.



Toulon-sur-Arroux

Affirmer la transition dans le centre-bourg par un traitement de sol différencié.



Aluze

Aménager tout en préservant l'ambiance rurale qui fait le charme des villages.



Pierre-de-Bresse

Aménager comme ici des déplacements doux depuis la périphérie jusqu'au centre.

Aménager les traversées

La traversée du village ou du bourg doit signifier au conducteur qu'il est bien en ville, avec tout ce que cela comporte (orientation, vitesse, stationnement, piéton, voie douce). L'aménagement doit être adapté au contexte, rural ou urbain selon les cas, afin de respecter l'identité du bourg. Il s'agit d'éviter les solutions techniques localisées pour ralentir les véhicules au profit d'une réflexion plus étendue. L'emprise de la chaussée doit se faire plus discrète pour redonner une importance aux places, aux espaces piétons, aux mails, aux allées... Le long des grands axes, il est nécessaire de concilier le passage du transit routier et le maintien d'un cadre de vie local de qualité. Dans les villages ou les bourgs la traversée devient une rue habitée, un boulevard urbain, ou encore

une place centrale. Une traversée aménagée permet de restructurer l'espace public et de donner ainsi une certaine unité aux lieux.

Pistes d'actions envisageables :

- Marquer la transition route-rue : réduire la largeur de la chaussée, aménager les bas-côtés.
- Hiérarchiser les espaces publics.
- Créer les premiers plans le long de la voie pour former une transition : plantation d'arbres par exemple.
- Penser aux arbres dans l'aménagement des espaces publics : arbre isolé ou mail sur une place, alignements d'arbres le long des voies...
- Valoriser tous les événements (croisement, circulation douce, passage de l'eau) rencontrés par la voie principale traversant le bourg.
- Privilégier une continuité des aménagements pour conserver l'ambiance des traversées.
- Aménager des déplacements doux depuis la périphérie jusqu'au centre.
- Mettre en valeur les petits éléments du patrimoine.
- Composer ou recomposer l'urbanisation en périphérie du bourg en tenant compte de la voie d'entrée.
- Imposer un traitement des arrières de parcelles dans les zones d'activités le long de la traversée.
- Établir des règles simples de composition des futures tranches urbaines dans les documents d'urbanisme.

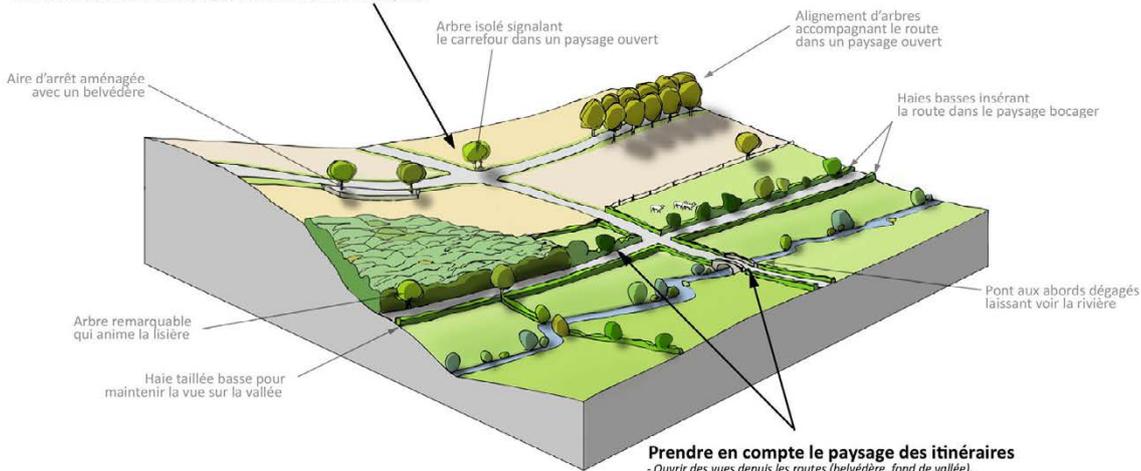
Valoriser les événements du paysage routier



St-Etienne-en-Bresse

Veiller à l'aménagement des carrefours

- Marquer le carrefour par des arbres dans les paysages ouverts.
- Créer une clairière au niveau des carrefours forestiers.
- Rester sobre dans l'aménagement des giratoires et des voies d'accès.
- Conserver un vocabulaire simple évoquant la route et non le jardin.
- Éviter une trop grande artificialisation des aménagements des gaolettes centrales des giratoires.
- Mettre en valeur les calvaires de carrefour et les arbres qui les accompagnent.



Prendre en compte le paysage des itinéraires

- Ouvrir des vues depuis les routes (belvédère, fond de vallée).
- Gérer les plantations proches de la route (bois, peupliers) pour ouvrir les vues.
- Révéler les points de basculement du relief : ouvrir les vues, renforcer l'effet de surprise en créant des contrastes.
- Préserver les arbres isolés, les bosquets, les murets en pierre, les haies basses qui accompagnent la route.
- Créer des points d'arrêt, entretenir les points de vue.
- Mettre en valeur les ponts et les cours d'eau.
- Favoriser l'ouverture des prairies et des champs en fond de vallée et à proximité du cours d'eau.
- Maîtriser l'occupation du sol aux abords de la route qui peuvent pénaliser les vues : bâtiment ou boisements oblitérant les vues.
- Promouvoir les alignements d'arbres sur des itinéraires identifiés.

Prendre en compte le paysage des itinéraires



Mettre en valeur les abords des routes en balcon, gérer la végétation pour ouvrir les vues.



Maîtriser la qualité des premiers plans le long des itinéraires. Soigner voire replanter des haies le long des routes.



Aménager avec soin les abords des routes. Entretien des murs de pierre le long des routes.



Privilégier les glissières en bois dans les contextes ruraux.



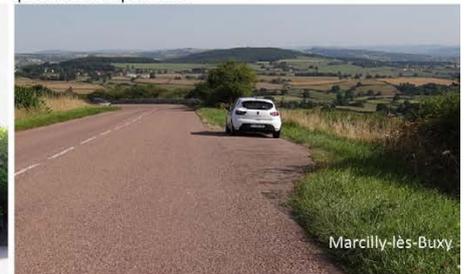
Maintenir, voire replanter, des arbres isolés ou en alignement qui animent le parcours.



Eclaircir les lisières pour favoriser la perméabilité visuelle vers le sous-bois. Mettre en valeur les arbres remarquables.



Mettre en valeur les éléments qui animent les parcours : affleurement rocheux, source, arbre remarquable, pont, point de vue ...



Aménager avec soin les aires d'arrêt.

Prendre en compte le paysage des itinéraires

La route est un vecteur de découverte, un lieu d'interface et de médiation entre l'utilisateur et le paysage. L'attrait d'un itinéraire tient au fait qu'il révèle la qualité, la particularité et la diversité des lieux traversés ainsi que les événements qui jalonnent les parcours. Il s'agit par exemple du basculement dans une vallée, d'une porte forestière, d'une situation en belvédère, de vue sur un coteau

ou un village-perché, de la perception du cours d'eau ou encore du franchissement de la rivière. On aurait tendance à oublier, à force de passer devant quotidiennement, ce qui fait l'atout et l'identité d'un paysage, quel qu'il soit. Voir et mettre en scène les parcours implique une gestion des abords directs mais parfois aussi de périmètres plus larges. De nombreux petits éléments complètent l'animation des routes. Il peut s'agir d'un pont, d'un muret de soutènement ou bien de l'arbre-signal au carrefour. L'enjeu est d'animer les parcours en valorisant la variété des lieux traversés et de révéler l'identité des paysages côtoyés.

Pistes d'actions envisageables :

- Ouvrir des vues depuis les routes (belvédère, fond de vallée).
- Inciter à gérer les plantations proches de la route (bois, peupliers) pour favoriser une perception de qualité.
- Révéler les points de basculement du relief : ouvrir les vues, renforcer l'effet de surprise en créant des contrastes.
- Préserver les arbres isolés, les bosquets, les murets en pierre, les haies basses qui accompagnent la route.
- Créer des points d'arrêts, entretenir les points de vue.
- Mettre en valeur les ponts et les cours d'eau.
- Favoriser l'ouverture des prairies et des champs en fond de vallée et à proximité du cours d'eau.
- Maîtriser l'occupation du sol aux abords de la route qui peuvent pénaliser les vues : bâtiment ou boisements oblitérant les vues.
- Promouvoir les alignements d'arbres sur des itinéraires identifiés.
- Prévoir un plan de gestion des dépendances routières.

Veiller à l'aménagement des carrefours



Mâcon



Fleurville

Soigner l'aménagement des carrefours. Privilégier un aménagement simple évoquant la route et non le jardin (prairie, plantation d'arbres, de haies...). Rester sobre dans l'aménagement des giratoires et des voies d'accès. Eviter une trop grande artificialisation des aménagements des galettes centrales des giratoires. Eviter d'y placer des objets ou des plantations trop horticoles qui paraissent déconnectés du contexte.



St-Cyr

Mettre en valeur les carrefours par un arbre signal.



Ballore

Préserver le charme des petites routes avec leur triangle enherbé au coeur des carrefours.



St-Germain-lès-Buxy

Aménager les étoiles forestières. Dégager des arbres remarquables ou planter une ligne d'arbres en lisière du grand carrefour en étoile.

Veiller à l'aménagement des carrefours

Ce sont des lieux de réorientation où l'attention est plus sollicitée par rapport aux sections courantes. Vu de loin une bonne perception des carrefours permet d'anticiper cet événement sur le parcours. Le ralentissement à l'abord du croisement accentue l'importance visuelle des abords de la route. L'enjeu est que son aménagement reste sobre tout en dépassant le seul aspect sécuritaire. Il est également important que celui-ci s'accorde avec le paysage alentour.

Pistes d'actions envisageables :

- Marquer le carrefour par des arbres dans les paysages ouverts. Utiliser les arbres de haut-jet qui laissent passer le regard et signalent le carrefour de loin.
 - Créer une clairière au niveau des carrefours forestiers.
 - Rester sobre dans l'aménagement des giratoires et des voies d'accès. Eviter une trop grande artificialisation des aménagements des galettes centrales des giratoires.
 - Conserver un vocabulaire simple évoquant la route et non le jardin (prairie, plantation d'arbres, de haies...).
- Ne pas déconnecter le carrefour de son site par des talus ou des plantations horticoles.
- Concevoir les croisements et les giratoires avec sobriété dans l'esprit du paysage alentours.

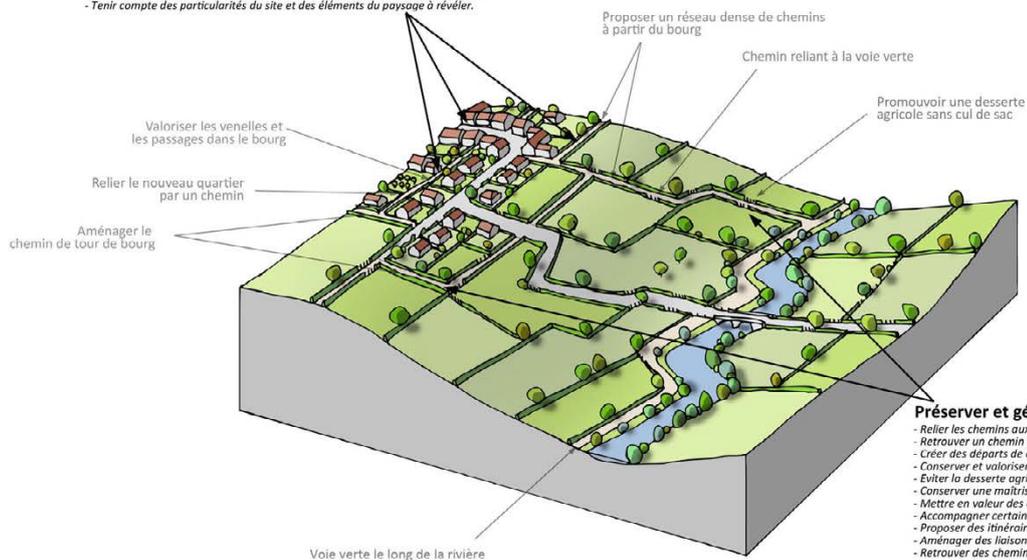
Retrouver des chemins quotidiens



St-Micaud

Penser au cheminement doux dans la ville

- Faire un recensement des emprises disponibles.
- Prévoir des emprises réservées dans les documents de planification.
- Utiliser la préemption pour constituer des itinéraires cohérents.
- Aménager des circulations sécurisées et de qualité sur les emprises publiques.
- Coordonner ces déplacements dans une logique de réseau.
- Aménager la périphérie urbaine en prenant en compte les circulations douces.
- Tenir compte des particularités du site et des éléments du paysage à révéler.



Préserver et gérer les chemins ruraux



Ameugny



Savigny-sur-Grosne



L'Essard-le-National

Conserver et aménager des chemins publics autour des villages. Baliser un réseau de chemins reliant les villages.

Maintenir un compromis entre propriété privée et accès public aux forêts.



Suin



St-Martin-en-Bresse

Soigner l'entretien des haies le long des chemins. Eviter la desserte agricole en cul de sac. Conserver une maîtrise foncière publique des chemins.

Mettre en valeur les chemins avec quelques plantations dans les espaces ouverts.



Montagny-lès-Buxy



Cruzille



Rancy

Identifier et aménager des belvédères pour profiter du paysage : aire d'arrêt, table d'orientation, mobilier discret.

Baliser les itinéraires avec quelques fruitiers ou des arbres de haut jet.

Rétablir des chemins le long des rivières. Acquérir des emprises foncières pour retrouver des accès publics le long des cours d'eau et à certains étangs.

Préserver et gérer les chemins ruraux

Les chemins constituent l'espace public rural. La reconnaissance des paysages tient pour partie au fait de pouvoir les fréquenter à pied ou en vélo, ce qui permet de nombreux arrêts et vues révélant les particularités de ce territoire. L'enjeu est de favoriser l'accessibilité des paysages y compris ceux qui paraissent plus ordinaires, tant pour les habitants que les gens de passage. La diversité des itinéraires, des dénivelés, ou encore des vues, doit être l'occasion de révéler l'essence des lieux. Cela passe par la mise en valeur des chemins et des nombreux éléments qui animent les parcours : franchissement d'un cours d'eau, point de vue sur la vallée ou le village, belvédère, chapelle... Tout cela implique également une grande concertation avec les agriculteurs qui travaillent au sein de ces territoires et participent grandement à son image.

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver et valoriser les chemins dans les réaménagements fonciers. Eviter la desserte agricole en cul de sac.
- Conserver une maîtrise foncière publique des chemins.
- Créer ou mettre en valeur des événements simples le long des parcours : vue, arbre isolé majestueux, accès à l'eau...
- Relier les chemins aux villages et aux bourgs. Retrouver un chemin de tour de village.
- Créer des départs de chemins bien identifiables. Prévoir des accès et des stationnements pour donner accès aux chemins de randonnée. Continuer de mettre au point des itinéraires de randonnées. Rétablir des continuités aujourd'hui encore absentes.
- Soigner les itinéraires en balcon en dégagant ou en préservant les vues.
- Dégager des points de vue sur l'eau.
- Accompagner certains chemins de fruitiers ou d'arbres de haut jet.
- Proposer des itinéraires de découverte liés aux productions agricoles emblématiques.

Penser au cheminement doux dans la ville



Fuissé



Toulon-sur-Arroux



Toulon-sur-Arroux

Conserver et aménager des chemins publics autour des villages. Rouvrir et aménager les passages, venelles et chemins dans le bourg, retrouver un chemin de tour de village.



Digoin



Digoin



Chalon-sur-Saône

Aménager la périphérie urbaine en prenant en compte les circulations douces. Faire un recensement de toutes les emprises disponibles, comme ici le long des cours d'eau. Aménager des circulations sécurisées et de qualité sur les emprises publiques.

Penser au cheminement doux dans la ville

Pouvoir se déplacer autrement qu'en voiture dans et autour d'une agglomération, d'un bourg ou d'un village est un atout considérable, vecteur de développement durable. Aller à l'école à pied, traverser la ville en côtoyant ses atouts paysagers (Patrimoine bâti, cours d'eau, fleuve, venelles, berges du canal) sans subir le trafic automobile, bénéficier de liaisons douces entre les différents quartiers, pouvoir se promener autour du village sur un chemin public... constituent des atouts pour le cadre de vie des habitants.

Pistes d'actions envisageables :

- Faire un recensement de toutes les emprises disponibles.
- Prévoir des emprises réservées dans les documents de planification.
- Utiliser la préemption pour constituer des itinéraires cohérents.
- Aménager des circulations sécurisées et de qualité sur les emprises publiques.
- Coordonner ces déplacements dans une logique de réseau.
- Aménager la périphérie urbaine en prenant en compte les circulations douces. Relier la ville à sa périphérie.
- Tenir compte des particularités du site et des éléments du paysage à révéler.

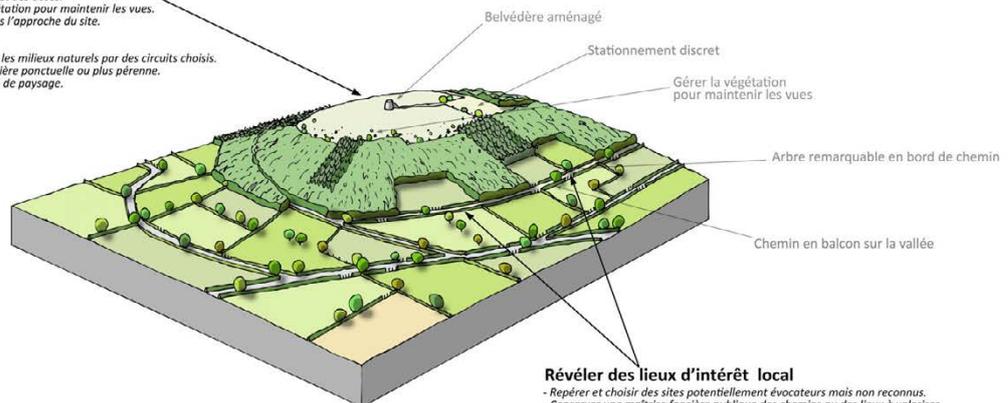
Valoriser les sites et itinéraires singuliers



Solentré-Pouilly, Vergisson

Préserver et accompagner les sites singuliers

- Faire un bilan des sites à valoriser au-delà des protections existantes.
- Promouvoir et aménager des sites aujourd'hui peu valorisés.
- Aménager en respectant l'esprit des lieux (sentier, belvédère, stationnement).
- Etudier l'insertion paysagère des bâtiments touristiques.
- Éviter un traitement trop routier des stationnements et des accès.
- Maintenir et valoriser les points de vue. Gérer la végétation pour maintenir les vues.
- Allier découverte progressive et effet de surprise, dans l'approche du site.
- Favoriser les vues successives, lointaines à proches.
- Maîtriser l'urbanisation pour éviter les covisibilités.
- Aménager des circuits de découverte. Faire découvrir les milieux naturels par des circuits choisis.
- Faire vivre les sites par des animations in situ de manière ponctuelle ou plus pérenne.
- Valoriser les paysages les plus fréquentés par un plan de paysage.



Révéler des lieux d'intérêt local

- Repérer et choisir des sites potentiellement évocateurs mais non reconnus.
- Conserver une maîtrise foncière publique des chemins ou des lieux à valoriser.
- Valoriser les petits événements le long des parcours : vue, arbre isolé majestueux, accès à l'eau...
- Mettre au point des circuits attractifs : thème, choix du parcours, du mobilier, halte...
- Créer des départs de chemins de randonnée bien identifiables.
- Etudier des ouvertures localisées du paysage dans les sites forestiers.
- Soligner les itinéraires en balcon en dégageant ou en préservant les vues.
- Moduler les lisières forestières et mettre en valeur les carrefours.
- Donner accès à l'eau et aménager des lieux au bord de l'eau.
- Coordonner les actions avec celles sur les sites naturels.

Révéler des lieux d'intérêt local



Réfléchir à l'accessibilité des monts, l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis leur sommet. Mettre en valeur les affleurements rocheux, conserver la visibilité de l'étagement du paysage.



Soigner l'aménagement des stationnements et des accès.

Gérer la végétation pour préserver les vues et l'attrait du belvédère

Privilégier un mobilier discret qui ne s'impose pas devant le paysage.



Dans les Côtes, les combes perchées constituent des paysages étonnants qui semblent comme hors du temps. Ces vallons secs méritent une grande attention.

Mettre en valeur les châteaux et leur site d'implantation comme ici le village médiéval de Brancion dont la silhouette est en train de disparaître sous la végétation qui a colonisé les versants.

Révéler des lieux d'intérêt local

Au-delà des sites bien identifiables ou reconnus, la Saône-et-Loire offre de nombreux lieux en apparence plus anodins mais qui forgent l'attrait du territoire. Le côté spectaculaire n'est pas la priorité, mais une succession de charmes parfois ponctuels peut représenter une certaine force. Il est important que chacun puisse se les approprier. L'enjeu ici est d'apporter une attention particulière, de gérer, de révéler, ou faire connaître ces endroits. Ceci s'effectue en rendant possible l'accessibilité, en communiquant, en gérant.. Cela passe par la considération des nombreux événements qui animent les parcours et méritent d'être entretenus et mis en valeur : franchissement d'un cours d'eau, point de vue sur la vallée ou le village, traversée de vallée, point d'arrêt... De nombreuses actions visant à rendre plus visibles les paysages sont ainsi à considérer.

Pistes d'actions envisageables :

- Repérer et choisir des sites potentiellement évocateurs mais non reconnus.
- Conserver une maîtrise foncière publique des chemins ou des lieux à valoriser.
- Créer des événements simples le long des parcours : vue, arbre isolé majestueux, accès à l'eau...
- Mettre au point des circuits attractifs : thème, choix du parcours, du mobilier, halte...
- Créer des départs de liaisons bien identifiables. Prévoir des accès et des stationnements pour donner accès aux chemins de randonnée.
- Etudier des ouvertures localisées du paysage dans les sites forestiers.
- Soigner les itinéraires en balcon en dégagant ou en préservant les vues.
- Moduler les lisières forestières et mettre en valeur les carrefours.
- Dégager des points de vue sur l'eau.
- Donner accès à l'eau et aménager des lieux au bord de l'eau.
- Coordonner les actions avec celles sur les sites naturels.
- Avoir des actions plus larges sur des sites avec un fort potentiel (panorama, coteau...).

Préserver et accompagner les sites singuliers



Soigner les accès et les aménagements autour des belvédères. Aménager des stationnements discrets respectant le site. Remettre à niveau certains aménagements vieillissants.



Aménager simplement les belvédères en respectant comme ici l'identité des sites remarquables.



Valoriser les lieux emblématiques en belvédère. Soigner les accès et les stationnements.



Gérer la végétation pour éviter la fermeture des vues depuis le sommet. Maîtriser les premiers plans en contre-bas des vues.



Valoriser les sites romains : remparts, portes, théâtre, temple de Janus... Améliorer leur signalétique, leur visibilité et leur accessibilité. Réaliser des aménagements de qualité à leurs abords.

Préserver et accompagner les sites singuliers

La Roche de Solutré a fait l'objet d'une mise en valeur soignée dans le cadre d'un projet concerté de valorisation et de protection. Certains secteurs plus étendus, comme les Côtes et leurs vignobles, méritent une réflexion pour leur mise en valeur. D'autres sites, dans leur état actuel, dégagent un charme singulier (Mons, belvédère, rebord de côte) et laissent une impression profonde à celui qui les découvre. Une réflexion pour les inventorier, faire le point sur leur potentialité et leur statut, les faire connaître et les aménager, le cas échéant, est à considérer. L'important est de concilier leur fréquentation avec la préservation de leur singularité. Dans tous ces lieux fréquentés, la qualité des aménagements d'accueil doit être exemplaire : routes d'accès, stationnement, belvédère, chemins, mobilier, informations, gestion de la végétation... Les choix pour l'aménagement d'un site sont majeurs pour susciter l'émotion ou au contraire la détruire. Et c'est là tout l'enjeu pour conserver la force évocatrice de ces lieux emblématiques où pouvant le devenir.

Pistes d'actions envisageables :

- Faire un bilan des sites à valoriser au-delà des protections existantes.
- Promouvoir et aménager des sites aujourd'hui peu valorisés.
- Aménager en respectant l'esprit des lieux (sentier, belvédère, stationnement). Etudier l'insertion paysagère des bâtiments touristiques.
- Eviter un traitement trop routier des stationnements et des accès.
- Maintenir et valoriser les points de vue. Gérer la végétation pour les révéler et leur conserver un pouvoir attractif.
- Allier découverte progressive et effet de surprise, dans l'approche du site.
- Favoriser les vues successives, lointaines à proches.
- Maîtriser l'urbanisation pour éviter les covisibilités.
- Aménager des circuits de découverte. Faire découvrir les milieux naturels par des circuits choisis.
- Faire vivre les sites par le développement d'animations in situ de manière ponctuelle ou plus pérenne.
- Valoriser les paysages les plus fréquentés par un plan de paysage.

Bibliographie Routes, chemins et paysage

Plaquette

- Charte route et paysage, Vers une stratégie globale d'aménagement et de gestion des routes de Saône-et-Loire. Conseil général et CAUE 71, 2010
- Les alignements d'arbres. DGUHC, 2006

Ouvrage et étude

- Les arbres de bord de route et la sécurité routière, 2014
- Les plantations d'alignement le long des routes, chemins, canaux, allées. IDF, 1988

Guide

- Concevoir les parkings en milieu naturel. ATEN, 1999

Exemple-fiche de cas

- Aménagements aux abords de la roche de Solutré. CAUE 71, 2009

VOIR AUSSI...

Paysage, route et chemin, les enjeux exprimés par les habitants

La voie

Les dates-clefs des paysages de Saône-et-Loire